REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

REGION DE SAINT-LOUIS

DEPARTEMENT DE SAINT-LOUIS

COMMUNE DE ROSSO- SENEGAL

PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL

(PIC 2011-2016)

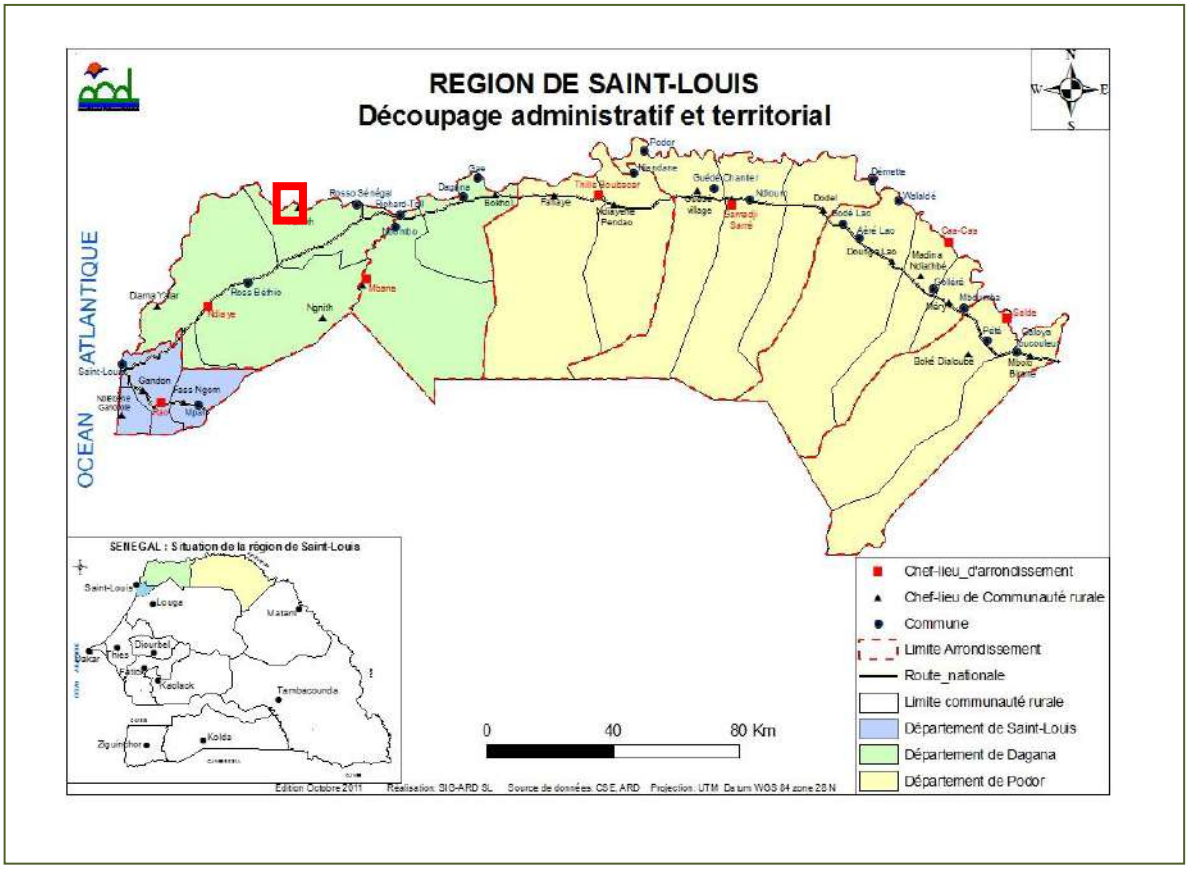


Table des matières

TABLE DES MATIERES **2**

SIGLES ET ABREVIATION **5**

MOT DU MAIRE **6**

I- CONTEXTE ET BASE LEGALE 7
II- DEMARCHE METHODOLOGIQUE 7

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION **7**

INTRODUCTION **8**

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION **8**

II- DEMARCHE METHODOLOGIQUE **9**

2.1- ANCRAGE INSTITUTIONNEL 9
2.2- L'ATELIER DE LANCEMENT 9
2.3- PHASE DIAGNOSTIC 9
2.3.1- Pré diagnostic *9*
2.3.2- Diagnostic participatif *10*
2.3.3- Le cadrage *10*
2.4- LA PLANIFICATION 10
2.4.1- Echelle quartiers *11*
2.4.2- Echelle communal *11*
2.5- VALIDATION – ADOPTION – APPROBATION 11

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC **12**

I- PRESENTATION DE LA COMMUNE **13**

1.1- HISTORIQUE DU PEUPLEMENT 13
1.2- SITUATION ADMINISTRATIVE 15
1.3- CARACTERISTIQUES PHYSIQUES 16
1.3.1- La nature du sol *16*
1.3.2- Le climat *16*
1.3.3- La végétation *16*
1.3.4- L'hydrographie *17*
1.4- LE POFIL DEMOGRAPHIQUE 17

II- LES SERVICES SOCIAUX DE BASE **17**

2.1- EDUCATION ET FORMATION 17
2.1.1- Education formelle *18*
2.1.1.1- Le préscolaire 18
2.1.1.2- L'enseignement élémentaire 18
2.1.1.3- Enseignement moyen 21
2.1.1.4- Enseignement secondaire 22
2.1.1.5- La scolarisation des filles 22
2.1.2- Education non formelle *23*
2.1.2.1- L'alphabétisation 23
2.1.2.2- L'éducation arabo-coranique 23
2.1.3- Formation technique et professionnelle *24*
2.2- SANTE, HYGIENE ET ACTION SOCIALE 24
2.2.1- Santé et Hygiène *24*

2.2.2- L'action sociale *28*
2.2.3- Accès à l'eau potable *29*

III- GENRE ET DEVELOPPEMENT **31**

3.1- STRUCTURATION DE LA POPULATION 31
3.2- LA DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE 32
3.3- L'ACCES DES FEMMES A LA TERRE 32

IV- CULTURE - LOISIRS ET SPORTS **33**

4.1- CULTURE ET LOISIRS 33
4.2- SPORTS 34

V- ACCES AUX SERVICES PUBLICS MARCHANDS **35**

5.1- ACCES A L'ENERGIE ELECTRIQUE 35
5.2- ACCES AUX NTIC 35
5.2.1- Accès au téléphone et à l'Internet *35*
5.2.2- Information et communication *36*

VI- AMENAGEMENT URBAIN ET ASSAINISSEMENT **36**

6.1- LE CADRE URBAIN 37
6.1.1- Les quartiers *37*
6.1.2- L'habitat *38*
6.2- L'ASSAINISSEMENT 38
6.2.1- Les ordures ménagères *38*
6.2.2- Les eaux pluviales *39*
6.2.3- Les eaux usées *39*

VII- ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES **41**

VIII- ECONOMIE LOCALE **42**

8.1- L'AGRICULTURE 42
8.1.1- Le système foncier des aménagements *42*
8.1.2- La population agricole *43*
8.1.3- La production agricole *43*
8.1.4- La commercialisation *44*
8.1.5- Le financement du secteur agricole *44*
8.1.6- Les organisations de producteurs *44*
8.1.7- Le maraîchage *45*
8.2- ELEVAGE 46
8.2.1- Le pâturage et l'abreuvement du bétail *46*
8.2.2- La commercialisation *46*
8.2.3- Les produits dérivés *46*
8.3- LA PECHE 47
8.4- LE COMMERCE 47
8.4.1- L'infrastructure *47*
8.4.2- La distribution *48*
8.5- LES PETITES ENTREPRISES 48
8.5.1- Les services : l'assurance et le transit *48*
8.5.2- Artisanat *49*
8.6- TOURISME 50
8.7- TRANSPORT 50
8.8- LE DEBARCADERE 51

8.9- LE SYSTEME FINANCIER LOCAL 51
8.10- LE SERVICE FINANCIER POSTAL 52

IX- LA GOUVERNANCE LOCALE 52

9.1- LE CONSEIL MUNICIPAL 53
9.2- CAPACITES INSTITUTIONNELLES 53
9.3- DISPOSITIF BONNE GOUVERNANCE LOCALE 55
9.4- LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE 55
9.5- LA DYNAMIQUE FEMININE 56
9.6- GESTION FONCIERE 56

IX .SYNTHESE DU BILAN DIAGNOSTIC 59

TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT 62

I- VISION DE LA COMMUNE DE ROSSO-SENEGAL 63

II- ENJEUX ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT 64

III- LE PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL 68

QUATRIEME PARTIE : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PIL 80

I- ANALYSE DU PIL 81

II- LES SOURCES DE FINANCEMENT 81

III- L'ELABORATION ANNUELLE DU PLAN D'INVESTISSEMENT ET D'ACTION 82

IV- LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEMENTS ET D'ACTIONS 82

V- LE SUIVI EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE 83

VI- L'EVALUATION DU PIC 83

CONCLUSION 84

Sigles et abréviation

AG	Assemblée générale
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et rural
APE	Association des Parents d'Elèves
ARD	Agence Régionale de Développement
ASC	Association sportive et culturelle
ASC	Agent de santé communautaire
ASUREP	Association des usagers d'un réseau d'eau potable
CCL	Code des collectivités locales
CEM	Collèges d'Enseignement Moyen
CEP	Commission Elargie de Planification
CG	Comité de Gestion
CGE	Comité de Gestion d'Etablissement
CMS	Crédit Mutuel du Sénégal
CNCAS	Caisse Nationale de Crédits Agricoles
CQ	Conseil de Quartier
CSS	Compagnie Sucrière Sénégalaise
CTR	Comité Technique Régional
DREEC	Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés
ETL	Equipe Technique Locale
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GIE	Groupement d'Intérêt économique
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GREF	Groupement des Retraités sans Frontière
ICP	Infirmier Chef de poste
IDEN	Inspection départementale de l'Education Nationale
OCB	Organisation Communautaire de Base
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PIA	Plan d'investissements Annuel
PIAA	Programme d'investissements et d'actions annuels
PIC	Plan d'Investissement communal
PIL	Plan d'Investissement Local
PLB	Produit Local Brut
PNDL	Programme National de Développement Local
PS	Poste de Santé
PTF	Partenaire Technique et Financier
SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta
SRADL	Service Régional d'Appui au développement Local
SRAS	Service Régional de l'Action Sociale
SRAT	Service Régional de l'Aménagement du Territoire
SRDC	Service Régional du Développement Communautaire
STD	Service Technique Déconcentré
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TDR	Termes de Référence
UE	Union Européenne

MOT DU MAIRE

Au terme d'un processus participatif et itératif assez novateur, notre jeune Commune, vient de se doter de son premier PIC dans le cadre d'un partenariat exemplaire entre l'ARD, le PNDL et les services techniques déconcentrés.

La forte mobilisation et l'engagement de la population et du Conseil municipal tout au long du processus, témoignent de notre prise de conscience collective sur l'importance d'un tel outil.

En effet, est-il bon de rappeler qu'une gouvernance locale efficace et efficiente passe d'abord par la disponibilité d'outils stratégiques et opérationnels d'aide à la prise de décisions.

Aujourd'hui, à travers ce PIC, notre commune dispose d'une réelle maîtrise de son développement à travers une connaissance précise de sa situation de référence, de ses atouts (forces) et de ses contraintes (faiblesses), ainsi que des orientations stratégiques devant servir de référence pour l'ensemble des interventions sur notre territoire.

En effet, à partir des propositions élaborées par les populations, le conseil a pu fonder un consensus sur ses choix d'interventions, constituant le plan d'investissement local, au cours des six prochaines années.

Cela a été possible grâce à la mise à contribution des acteurs locaux dans la collecte d'informations, la participation aux ateliers de quartiers et communautaires qui ont été les socles de la démarche méthodologique. Aux Chefs de quartiers, aux femmes, aux jeunes, aux OCB, aux conseillers municipaux, aux personnes ressources, Services techniques et partenaires, etc. qui ont participé au processus d'élaboration du PIC, je leur adresse mes sincères remerciements pour leur engagement sans faille.

Pour avoir réussi ce pari, je tiens à remercier tout particulièrement le PNDL, qui a permis de réaliser ce document. Un grand merci aussi à l'ARD de Saint-Louis, aux Services techniques membres du comité technique régional, qui ont proposé la démarche méthodologique, accompagné et coordonné tout le processus d'élaboration du PIC.

Puisse Dieu, le seul bâtisseur, nous aider dans la mise en œuvre des actions définies dans le PIC et faire de notre collectivité locale un modèle dans le domaine de la bonne gouvernance et de l'efficacité dans la conduite du développement local durable.

Amine!

Le Maire



PREMIERE PARTIE

I- CONTEXTE ET BASE LEGALE

II- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION

Introduction

La planification à l'échelle des Communes remonte vers les années 1980 plus précisément le 20 mai 1985 lors de la convocation du conseil supérieur du plan par les autorités de l'époque. L'une des principales recommandations de ce conseil a été la prise en compte des projets portés par les Communes dans le plan national. C'est ainsi que la planification communale fut lancée en juin 1986 à travers un séminaire à Thiès.

Le pilotage à vue au sein des Communes était la chose la plus partagée et reste jusqu'à présent une des caractéristiques dominantes de nos communes. Ce n'est qu'en 1988 que les premiers plans d'investissement communaux ont été élaborés dans le pays et ont concerné les Communes de Dakar, Saint-Louis, Richard Toll et plus tard Matam en 1989.

La régionalisation intervenue en 1996 consacre une étape importante dans le tournant de la décentralisation par le transfert de compétences aux Communes, Communautés Rurales et Régions dont la compétence Planification à travers le décret 96-1133 du 27 décembre 1996. La planification, devient alors une prérogative de l'autorité communale dans le choix des politiques

Le processus de planification locale envisagé à l'échelle de la Commune est alors une action qui s'intègre dans un processus global d'appui à la structuration, à l'auto promotion et à la responsabilisation des acteurs de la ville autour des enjeux et problématiques de développement urbain.

Dès lors, la responsabilisation accrue des collectivités locales passera nécessairement par la mise en œuvre de solutions endogènes. Les actions de développement sont d'autant plus indiquées pour valoriser les potentialités et surmonter les obstacles, qu'elles sont mises en cohérence dans un plan participatif d'investissement communal.

I- Contexte et justification

La décentralisation est vue comme un processus permettant un partage du pouvoir plus équilibré entre l'Etat, les collectivités locales, les acteurs et la société civile. Elle vise à promouvoir la citoyenneté par un rapprochement des organes de décision vers la base qui en désigne les représentants à travers l'élection.

C'est un outil de renforcement des processus de démocratisation par l'enracinement de la démocratie à la base et un levier en faveur du développement durable par une plus grande participation des populations et une plus grande efficacité dans la gestion des affaires publiques locales.

Se fondant essentiellement sur une pleine participation de tous les acteurs locaux (conseil municipal, populations, partenaires au développement…), la planification du développement communal se concrétise par l'élaboration d'un plan d'investissement communal où les actions sont planifiées dans le court, moyen et long terme. L'élaboration de ce document est l'expression de l'autorité locale à travers un procès verbal de délibération.

L'Agence Régionale de Développement (ARD) de Saint-Louis, structure d'appui aux collectivités locales et les services techniques déconcentrés (STD) de la région de Saint-Louis ont appuyé la commune dans l'élaboration de ce Plan d'Investissement Communal financé par le PNDL.

II- Démarche méthodologique

La démarche méthodologique adoptée dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Investissement Communal s'articule autour de quatre phases majeures que sont : ancrage institutionnel, diagnostic, orientations et perspectives, et validation – adoption – approbation du plan.

2.1- Ancrage institutionnel

L'ancrage institutionnel est d'abord l'expression de la volonté de la commune à travers un procès verbal qui marque sa décision de s'engager dans un processus de planification. Il se résume comme le support juridico institutionnel mis en place par la collectivité en collaboration avec l'ARD organe technique pour rendre opérationnelle la démarche méthodologique d'élaboration du plan.

2.2- L'atelier de lancement

La journée de lancement, étape très importante est considérée comme un moment solennel d'information et de sensibilisation de tous les acteurs de la commune, de son hinterland, du Département voire de la région du démarrage officiel du processus d'élaboration du PIC.

Cette journée de lancement a été un moment de partage et d'échange sur les préoccupations et attentes de la commune.

Aussitôt après l'atelier de lancement et sous la supervision de l'équipe technique constituée de l'expert en planification et du facilitateur local et des animateurs choisis par le Maire sous l'approbation du Conseil municipal, un chronogramme a été décelé pour définir les différentes étapes du processus d'élaboration.

2.3- Phase diagnostic

Il comporte trois phases essentielles dans le processus d'élaboration du PIC : le pré diagnostic, le diagnostic qualitatif et le diagnostic quantitatif.

2.3.1- Pré diagnostic

Le pré diagnostic a démarré par la revue documentaire qui consiste à procéder par un recueil systématique de données et d'informations concernant la commune dans tous les secteurs en vue de la définition d'un plan adapté et efficace. Cette exploitation des documents existants a permis de dégager la situation de référence de la commune en terme d'atouts et de contraintes tant au niveau des infrastructures qu'au niveau de la dynamique des acteurs et de l'organisation institutionnelle.

2.3.2- Diagnostic participatif

- **Rencontre des cadres de concertations locaux**

Après une formation théorique et pratique des animateurs par l'agent d'appui sur les outils tels que le diagramme de Venn qui a permis de faire un inventaire sur l'ensemble des OCB existantes, des rencontres ont été effectuées avec les cadres de concertation déjà mis en place par le Partenariat depuis 2009 et l'agent d'appui avec l'ensemble des acteurs, a procédé à leur réactualisation.

- **Les enquêtes ménages et l'exploitation des données**

Il a été réalisé sur la base d'une enquête ménage avec un échantillonnage assez représentatif. L'échantillon est réparti suivant les quartiers en tenant compte de leur taille respective.

Concernant cette étape, les animateurs sont de nouveau formés par l'agent d'appui pour la collecte de données quantitatives ou enquêtes ménages. Cette étape s'est déroulée après les travaux avec les cadres de concertation et a été placée sous la supervision de l'équipe technique. Elle suit ainsi le processus enclenché depuis les premières étapes du diagnostic pour fournir des données opérationnelles devant servir de base d'analyse dans l'élaboration du PIC.

Parallèlement, l'agent d'appui doit assurer les données de seconde main collectées auprès des différents acteurs que sont : les services techniques, les personnes ressources, les partenaires au développement et opérateurs, les organisations socio professionnelles…

2.3.3- Le cadrage

L'exploitation des données a fourni des illustrations précises aux problématiques de développement de la commune et a permis d'effectuer le cadrage pour approfondir les données collectées dans le diagnostic participatif.

Le cadrage constitue une étape décisive dans la validation des données quantitatives et qualitatives en ce sens qu'il permet de compléter toutes les informations relatives aux enjeux de développement de la commune. Ainsi, le cadrage a permis d'analyser et d'étayer les données du bilan diagnostic de tous les secteurs qui ont fourni de grandes tendances sur les problématiques de développement.

La restitution du diagnostic, au comité de pilotage restreint, a été un moment d'échange, de critiques et de validation du premier draft du plan.

2.4- La planification

Cette phase détermine la vision en court, moyen et long terme du développement que les acteurs envisagent d'adopter pour le développement de la commune. Elle a été abordée à travers des ateliers à l'échelle quartier et au niveau communal pour l'identification des projets.

2.4.1- Echelle quartiers

Pour une meilleure participation responsable des populations dans la prise en compte de leurs préoccupations quotidiennes dans le PIL et aboutir à un document consensuel, cinq ateliers ont été organisés avec les 5 conseils de quartiers existants pour l'identification des projets.

2.4.2- Echelle communal

Les projets identifiés par les quartiers sont restitués et soumis à l'appréciation du conseil municipal et de la CEP pour échanges, critiques et validation.

L'ensemble des actions déterminera les orientations stratégiques de développement de la commune. Les actions ont été planifiées avec les acteurs dans le temps et dans l'espace tout en tenant compte de leur priorité et de leur faisabilité.

Des supports cartographiques ont été produits pour donner plus de lisibilité au Plan d'Investissement Communal.

2.5- Validation – Adoption – Approbation

Cette phase a commencé par la validation du document par le comité de pilotage élargi et par l'ARD qui sont à la fois les partenaires financiers et techniques de la commune dans l'élaboration du PIC.

Le conseil municipal procédera par la suite à son adoption avant l'approbation par le représentant de l'autorité administrative à savoir le Préfet du département.



DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

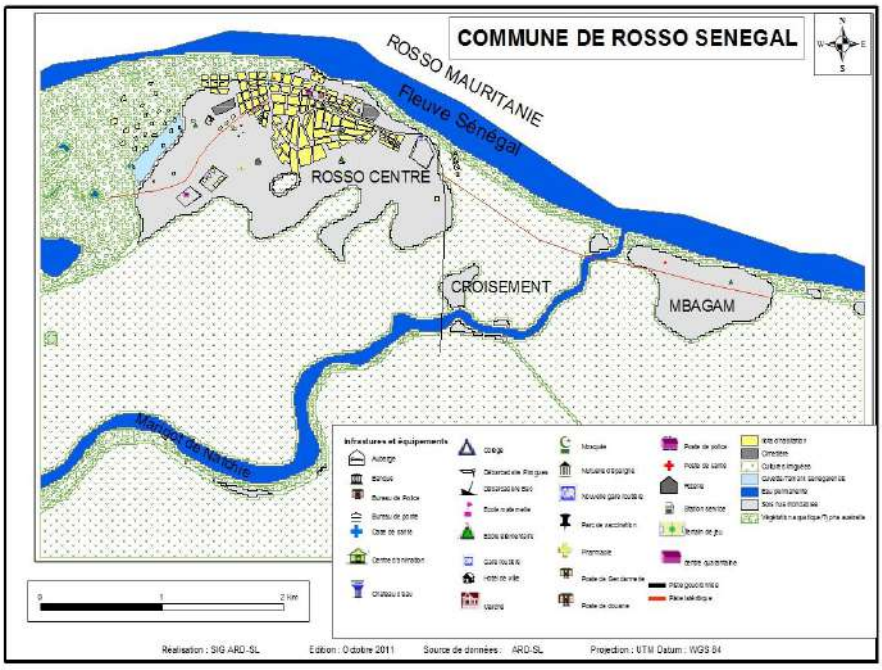
I- Présentation de la commune
1.1- Historique du peuplement
1.2- Situation administrative
1.3- Caractéristiques physiques
1.3.1- La nature du sol
1.3.2- Le climat
1.3.3- La végétation
1.3.4- L'hydrographie
1.4- Le pofil démographique
II- Les services sociaux de base
2.1- Education et formation
2.1.1- Education formelle
2.1.1.1- Le préscolaire
2.1.1.2- L'enseignement élémentaire
2.1.1.3- Enseignement moyen
2.1.1.4- Enseignement secondaire
2.1.1.5- La scolarisation des filles
2.1.2- Education non formelle
2.1.2.1- L'alphabétisation
2.1.2.2- L'éducation arabo-coranique
2.1.3- Formation technique et professionnelle
2.2- Santé, hygiène et action sociale
2.2.1- Santé et Hygiène
2.2.2- L'action sociale
2.2.3- Accès à l'eau potable
III- Genre et développement
3.1- Structuration de la population
3.2- La dynamique organisationnelle
3.3- L'accès des femmes à la terre
IV- Culture - loisirs et sports
4.1- Culture et loisirs
4.2- Sports
V- Accès aux services publics marchands
5.1- Accès à l'énergie électrique
5.2- Accès aux NTIC
5.2.1- Accès au téléphone et à l'Internet
5.2.2- Information et communication
VI- Aménagement urbain et assainissement
6.1- Le cadre urbain
6.1.1- Les quartiers
6.1.2- L'habitat
6.2- L'assainissement
6.2.1- Les ordures ménagères
6.2.2- Les eaux pluviales
6.2.3- Les eaux usées
VII- Environnement et gestion des ressources naturelles
VIII- Economie locale
8.1- L'agriculture
8.1.1- Le système foncier des aménagements
8.1.2- La population agricole
8.1.3- La production agricole
8.1.4- La commercialisation
8.1.5- Le financement du secteur agricole
8.1.6- Les organisations de producteurs
8.1.7- Le maraîchage
8.2- Elevage
8.2.1- Le pâturage et l'abreuvement du bétail
8.2.2- La commercialisation
8.2.3- Les produits dérivés
8.3- La pêche
8.4- Le commerce
8.4.1- L'infrastructure
8.4.2- La distribution
8.5- Les petites entreprises
8.5.1- Les services : l'assurance et le transit
8.5.2- Artisanat
8.6- Tourisme
8.7- Transport
8.8- Le débarcadère
8.9- Le système financier local
8.10- Le service financier postal
IX- La gouvernance locale
9.1- Le Conseil municipal
9.2- Capacités institutionnelles
9.3- Dispositif bonne gouvernance locale
9.4- Les organisations communautaires de base
9.5- La dynamique féminine

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

I- Présentation de la commune

1.1- Historique du peuplement

Le royaume du Walo s'établissait de part et d'autre de la vallée du fleuve Sénégal. Entre Diourbel (RIM), capitale d'intronisation du Brack et Thiagar (lieu de repos) se trouvait une large bande de terre touffue et peuplée de bêtes sauvages, principalement des lions. D'où le nom de « Dal gaindé[1] » (territoire de lion) donné à ce lieu qui allait devenir Rosso.



Avec la fin de la traite négrière, principale activité le long du fleuve, en plus du commerce de la gomme arabique et du sel, le gouverneur SMALT signa en 1819 le traité de « Ndiaw » qui consacre la cession d'une partie des terres du Walo pour implanter des établissements agricoles en substitution à l'importation de l'indigo et du coton en provenance de l'Inde et de l'Europe. L'importance stratégique de la zone fait qu'après le voyage de Faidherbe en 1854, un comptoir commercial fut installé pour faciliter le commerce de la gomme arabique et du sel provenant des maures de la rive droite.
Situé en hauteur sur la partie non habitée de la berge gauche, l'actuelle zone d'emprise de Rosso fut choisie pour abriter « balakosse », l'escale de transit des bateaux.

Un chasseur du nom de Birahim Fall fut le premier à habiter dans cette zone vierge et hostile pour sécuriser les marchandises des traitants européens en transit dans l'escale « balakosse ».
Ce fut le nommé monsieur Rose qui a été à l'origine de son départ de « Breun », village situé à 6 km de la rive droite du fleuve Sénégal pour la zone de Rosso. Selon la tradition orale, « Rosso » serait une déformation linguistique du nom de ROSE.

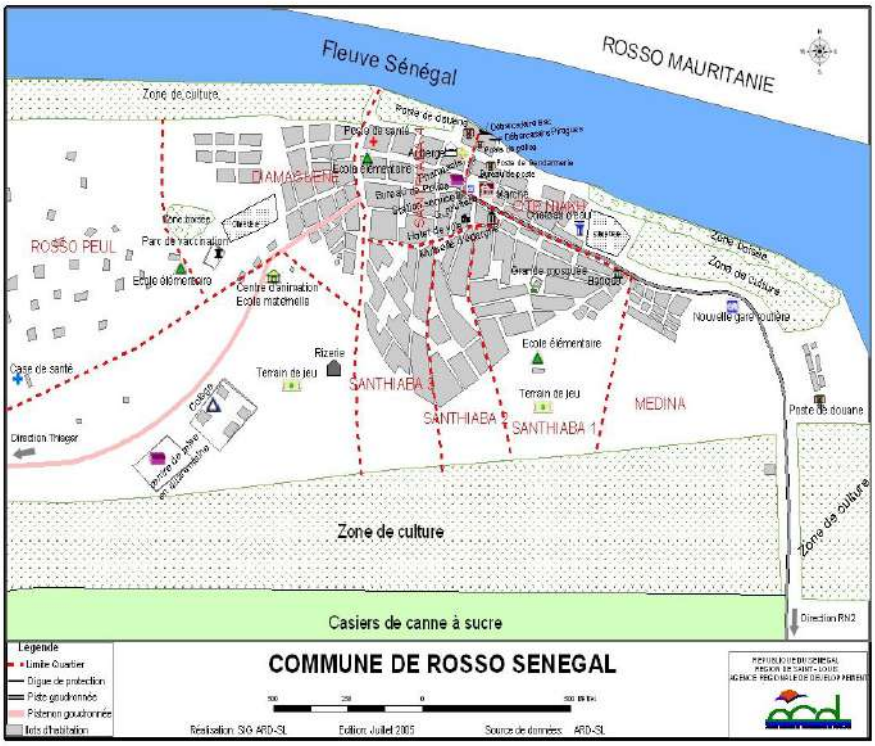
En guise de rétribution, il demanda des terres. Il fut rejoint peu à peu par ses parents de Thiagar. C'est ainsi que naquit le village qui allait devenir Rosso avec cinq grandes concessions, dans le quartier traditionnel de « Cité niakh », essentiellement peuplé de ouolof.

[1] *Dal Gaindé : territoire de lion en langue wolof*

En 1950, la ville de Rosso Mauritanie connut une grande inondation. Ce qui entraîna un déplacement massif des populations vers la rive Rosso Sénégal, qui était plus en hauteur.

La ville de Rosso Sénégal connut, en 1965 à son tour, une inondation qui occasionna des dégâts matériels importants ; mais sans grandes conséquences sur le peuplement.

Afin de sécuriser les habitations et les populations, une digue de protection fut érigée en 1966 par les services des Travaux Publics. Après l'indépendance de la Mauritanie, un bac fut mis en service pour faciliter la traversée du fleuve et par delà, la circulation entre les deux Etats. Afin de permettre la circulation des marchandises mauritaniennes qui transitaient par le port de Dakar, la route nationale 2 fut construite en 1964. La circulation du bac et la construction de la route font de Rosso un pole de convergence.



Le premier plan de lotissement de Rosso Sénégal fut réalisé en 1966. Les quartiers de Santhiaba 1, 2,3 et 4 furent créés. Les premières habitations virent le jour en 1967.

Le processus d'accroissement de la population se poursuivit ainsi avec l'entrée en vigueur de la Réforme de l'Administration Territoriale de 1972 dans la région et qui consacra la création de la communauté rurale de Rosso Sénégal en 1982. Aussi, sa communalisation intervenue en février 2002 a-t-elle accéléré sa poussée démographique.

<u>Tableau 1</u> : Profil historique

Dates	Evénements
1854	Création du village de Rosso
1903	Passage à Rosso d'Ahmadou Bamba
1950	Inondation à Rosso
1958	Création de la première école de Rosso
1962	Création du poste de Santé de Rosso
1964	Création d'un service postal
1964	Inondation du village de Rosso Sénégal
1964	Construction de la Route Nationale n°2
1965	Création du marché de Rosso
1966	Construction de la digue de protection de Rosso
1966	Elaboration du premier plan directeur de Rosso
1966	Pause de première de la grande mosquée de Rosso
1973	Création de la monnaie Ouguiya de la République islamique de Mauritanie
1982	Rosso Sénégal érigée en chef lieu de communauté rurale
1984	Electrification de Rosso
1985	Création des premiers périmètres rizicoles de Rosso
1989	Conflit Sénégal Mauritanie
1992	Reprise des relations diplomatiques entre le Sénégal et la Mauritanie
2002	Le village de Rosso Sénégal est érigé en commune
2002	Création du collège de Rosso
2002	Création de la deuxième école primaire de Rosso
2002	Création de la troisième école primaire de Rosso
2004	Lancement du premier plan d'investissement communal de Rosso
2007	Elaboration du premier Plan d'Investissement communal 2007-2011
2009	Nouveau découpage administratif de la Commune avec l'intégration du quartier de Mbagam

1.2- Situation administrative

La commune de Rosso Sénégal est créée par le décret N°171-2002 du 21 Février 2002. Elle est située au nord du pays, dans la région de Saint-Louis, département de Dagana et couvre une superficie de 68 ha en zone urbaine.

Elle est limitée : au **nord** par le fleuve Sénégal, à **l'ouest** par la digue de protection de la rive droite, à **l'est** par le fleuve Sénégal et la digue de protection du périmètre de culture de la Canne à sucre de la CSS (Est du poste de douane) et au **sud** par la ligne allant de l'intersection de la digue de la rive droite et de la route de Thiagar à la digue de protection du périmètre de culture de canne à sucre (Sud poste de douane).

La situation de la commune lui confère une position géopolitique d'une grande importance dans les relations avec la République Islamique de Mauritanie. En effet, les communes de Rosso Sénégal et de Rosso Mauritanie sont séparées par la partie la plus réduite du fleuve Sénégal.

La commune de Rosso est, sur le plan économique, fortement affectée par sa proximité avec Rosso Mauritanie. Toute mesure de politique économique ou monétaire prise par le gouvernement mauritanien a des répercussions sur les activités économiques de la population de Rosso Sénégal.

1.3- Caractéristiques physiques

1.3.1- La nature du sol

Le sol est de type limono - argileux. Il est favorable à toutes sortes de cultures végétales; mais il est soumis aux vents de sable du désert.

1.3.2- Le climat

Le climat est de type sahélien. Il est caractérisé par deux saisons : une saison hivernale allant du mois de juin au mois d'octobre et une saison sèche qui va d'octobre à juin.

Les températures très élevées pendant la saison des pluies peuvent atteindre plus de 40°C, le jour et 25°C la nuit. Par contre la saison sèche, longue de huit mois se manifeste par des vents chauds et secs avec des températures variables selon les mois. A partir du mois de novembre jusqu'au mois de janvier, on note des températures basses (18 à 25°C) avec la présence de vents humides occasionnant fréquemment des pluies hors saison appelées « heug ».

De février à mai, le climat se caractérise par des vents très chauds et secs avec beaucoup de poussière et des températures qui vont jusqu'à 42°C.

1.3.3- La végétation

Elle est caractérisée par une steppe avec des espèces végétales très résistantes comme le Prosopice, le Tamarinier, le Dattier, le Rônier, le Nime.

On distingue aussi des plantes aquatiques : Typha Australus, le Juséa Reptense, le Nymphéa Micranta, Nymphéa lotus.

1.3.4- L'hydrographie

Les eaux de surfaces sont essentiellement constituées des eaux du fleuve Sénégal. Les eaux souterraines sont constituées de la nappe phréatique qui se caractérise par sa proximité et sa salinité relativement importante qui influe négativement sur la productivité des cultures et affecte la structure des habitations.

1.4- Le pofil démographique

La population de Rosso est estimée à 18201 habitants environ. Elle est constituée de 49% de femmes et de 51% d'hommes. La frange jeune occupe 40% de la population totale tandis que les ainés ou le troisième âge vieux (60 ans) représentent 3%.

La commune de Rosso se caractérise par sa diversité culturelle. On rencontre plusieurs ethnies dont en majorité les ouolofs (73,2%), les poulaar (21%), les maures (4%), autres (0.2%). On enregistre aussi la présence de nombreuses nationalités de la sous région.

Elle connaît une évolution démographique importante du fait de l'accroissement des opportunités économiques offertes par le commerce et le change favorisés par la proximité avec la Mauritanie.

Tableau 2 : Répartition de la population par quartier

QUARTIER	POPULATION
Mbagam	**3988**
Santhiaba 4	**2438**
Santhiaba 3	**2227**
Cite- niakh	**2188**
Medina	**2117**
Santhiaba 1	**1433**
Santhiaba 2	**1403**
Diamaguene	**1107**
Croisement– niakhor-ndiadiou	**735**
Rosso-peulh	**565**
TOTAL	**18201**

Source : Enquête ménage 2011

II- Les services sociaux de base

2.1- Education et formation

L'éducation et la formation sont des secteurs importants dans la dynamique de valorisation des ressources humaines. Les autorités de Rosso ont compris que c'est par l'éducation que passe le développement, raison pour laquelle des efforts non négligeables ont été consentis dans ce secteur durant ces trois dernières années.

Rosso compte sept (7) écoles primaires dont deux nouvelles créations aux quartiers de Ndiandiou et de Croisement, un collège et un lycée abrité par le collège de Rosso. On distingue également l'éducation nom formelle telle que l'éducation religieuse. Avec les partenaires au développement et l'Etat, la commune de Rosso appuie la formation des jeunes en créant un atelier communautaire qui connait actuellement beaucoup de difficultés dans son organisation et son fonctionnement.

2.1.1- Education formelle

2.1.1.1- Le préscolaire

L'éducation préscolaire concerne les enfants de 3 à 6 ans. Il existe deux (2) CTP (Case des Tout Petits) et un CDC (Centre d'Eveil Communautaire) dans la commune de Rosso.

Les CTP bénéficient de meilleures conditions de formation pour les enfants mais la CTP de Mbagam est sous menace d'expropriation parce que logée dans la case pour tous et pour la CTP de Médina, la mairie a loué une maison pour l'abriter.

Tableau 4 : Prise en charge de la petite enfance

Effectif cible 3 à 6 ans : 1 468			
	Garçons	**Filles**	**Total**
Effectif	**60**	**91**	**151**
%	**39,73%**	**60,27%**	**100%**
Effectif enrôlé par le préscolaire : 10,28%			

On note un matériel mobilier relativement faible avec un ratio de 2,5 enfants par table banc pour le public et 2,72 pour le privé.

Toutefois, on note un encadrement technique satisfaisant avec des moniteurs ayant le niveau BFEM.
Cependant, même si les structures d'accueil existent, on note que le taux de fréquentation est très faible (10,28%) à ce niveau, mais la fréquentation des filles est très importante avec un pourcentage de 60,27% comparée à celle des garçons avec seulement 39,73%. Toutefois, ce faible taux de fréquentation s'explique, selon les parents d'élèves par la non intégration de l'enseignement religieux au niveau du préscolaire qui est très privilégié dans cette zone et l'éloignement des structures.

2.1.1.2- L'enseignement élémentaire

La commune de Rosso compte sept écoles dont deux nouvelles créations (Ecole Ndiandiou et Croisement) qui sont des abris provisoires. La population scolarisable est estimée à 2318 et la population scolarisée est de 2061soit un TBS de 89% dont 52% de filles (1077) et 48% de garçons (984). La plus grande partie des élèves fréquentent l'école Rosso 1 et 2 qui en totalisent 1078 soit 52% de l'effectif total.

Tableau 3 : Effectif /Equipement

Nom des écoles	Nbre salles classe	Table bancs	Nbre de livres	Nbre de cours	Ratio élève/classe	Ratio élève/TB	Ratio Manuel / élève	Ratio cours/classe
Ecole de Ndiandiou	1	10	0	1	22	2	0	1
Ecole Rosso 3	7	117	380	6	49	3	1,1	0,9
Ecole Rosso 1	12	202	1115	12	47	3	2	1
Ecole de Mbagam	8	161	355	9	46	2	1	1,1
Ecole Rosso 2	6	131	513	9	85	4	1	1,5
Ecole Franco Arabe	4	100	28	6	63	3	1	1,5
	38	721	2391	43	40	1	1	1,5

Ainsi l'analyse comparative effectif/équipement montre que le ratio élève/classe dépasse les 45 élèves par classe qui est la norme avec une pointe de 85 pour Rosso 2 et 63 pour le Franco-arabe. Ce qui témoigne de la faiblesse du mobilier scolaire.

Cette situation entraîne nécessairement des difficultés énormes surtout pour les élèves en classes de CI qui sont obligés de se mettre à 4 par table banc alors qu'ils sont en phase d'apprentissage de l'écriture. C'est pour pallier ces problèmes que les classes de double flux et multigrades sont instaurées dans l'école de Mbagam et au Franco-arabe.

Et par rapport au changement de programme les manuels scolaires CEB (Curriculum Education de Base) octroyés par l'Etat sont en nombre insuffisants et ne sont pas disponibles sur le marché.

Les sept écoles élémentaires comptent 38 salles de classe dont 4 abris provisoires. Cependant, les salles de classes sont insuffisantes ce qui entraine des effectifs pléthoriques dans certaines écoles comme Rosso2 avec 85 élèves dans une salle de classe et au Franco-arabe avec 63élèves.

Toutefois, une bonne politique d'inscription est assurée par la commune et l'association des parents d'élève car on note une évolution du taux brut de scolarisation qui est passé de 75% en 2007 à 89% en 2011, mais, les infrastructures et le personnel enseignant sont à renforcer pour créer un environnement scolaire propice pouvant permettre d'accroitre le TBS (89%) pour atteindre les OMD.

Tableau 5 : Ouvrages annexes

Ecole	Commodités						
	Nbre salles	Latrines	Eau	Electricité	Clôture	Bloc adm.	Arbres
Rosso1	12	1	1	1	1	1	0
rosso2	06	1	1	1	1	0	1
rosso3	07	1	1	0	0	0	0
Mbagam	08	1	1	1	1	0	1
Franco-arabe	04	1	1	0	0	0	0

Le niveau d'équipement diffère d'une école à une autre comme le montre le tableau ci-dessus. Toutefois, à part l'école Rosso 1, toutes les autres écoles n'ont pas de blocs administratifs. Les implantations aussi font défaut dans les écoles d'où la nécessité de développer une politique de reboisement dans les écoles.

Tableau 6 :

Structure de gestion	APE fonctionnelles	APE non fonctionnelles	CG fonctionnel	CG non fonctionnel
Nombre	04	02	01	05

L'association des parents d'élèves est une structure très active dans l'amélioration des conditions d'existence de l'école. Même si ses moyens sont limités, son implication permet de transcender nombre de problèmes sociaux auxquels les écoles sont confrontées.

- ✓ L'APE de Rosso peulh a participé à la construction d'une nouvelle salle de classe ;
- ✓ L'APE de Rosso 1 à la réparation de tables bancs ;
- ✓ L'APE et le CG de Rosso-Peulh à la construction d'abris provisoires.

Même si les APE et les CG existent, force est de reconnaitre qu'ils ne sont pas pour la plupart dynamiques.

Tableau 7: Structures de gestion

Structure de gestion	Fonctionnalité	Réalisations	Besoin en formation
APE	-fonctionnel	-construction de 3 salles de classe -construction d'abris provisoires - réparation de tables bancs	-identification de projets d'établissement -Rédaction de document de projet - gestion administrative et financière - informatique pour le personnel administratif
CG	- fonctionnel		

2.1.1.3- Enseignement moyen

L'offre d'enseignement moyen est assurée par le collège public et le cours privé Dabakh Malick de Rosso. Le collège d'enseignement moyen est fréquenté par des élèves qui viennent de la commune et des villages environnants (Thiagar, Mbagam, Ndiatène, Khoor).

Le collège compte 1033 élèves dont 494 filles soit 48% et 539 garçons soit 52%. La fréquentation des filles au niveau de l'enseignement est acceptable du fait du caractère rural de la zone polarisée. Elle est de 48 % contre 52 % pour les garçons. Mais on constate que plus le niveau augmente, plus le pourcentage des filles diminue (39 % en 6ème et 14 % en 3ème).

Aussi note- t-on, une baisse du taux de réussite au Bfem.de 2007-2008 : 83%, 2008-2009 : 55% et 2009-2010 : 49,5% et le taux d'abandon est passé de 0,2% en 2008-2009 à 0,4% en 2009-2010 et pourtant l'année 2007-2008, il était de 0% du à une bonne campagne de sensibilisation des enseignants mais aussi à une implication des parents dans la surveillance des enfants. Ce taux est plus important chez les garçons que chez les filles.

Tableau 8 **: Effectif au moyen**

Niveau	Nb	Effectif Fille	Effectif garçon	Total
6ème	6	192	216	408
5ème	5	132	123	255
4ème	4	103	135	238
3ème	3	67	65	132
TOTAL	18	494	539	1033

Le collège privé compte au total 35 élèves dont 6 élèves au niveau 5e, 9 élèves au niveau 4e, et 20élèves au niveau 3e .le taux de réussite au BFEM est passé entre 2008-2009 de 4% à 45% entre 2009-2010 et le taux d'abandon est de 49% au niveau du 4e et 25% au niveau du 3e. Ces fort taux d'abandon au niveau du privé s'expliquent par le manque de moyens financiers des parents et les mariages précoces.

L'encadrement au niveau du collège public est assuré par un corps professoral qui est au nombre de 25 et dont les catégories socioprofessionnelles sont réparties comme suit : 02 titulaires ; 07 vacataires et 16 contractuels.

2.1.1.4- Enseignement secondaire

La commune a un lycée depuis 2008 abrité par le collège. Toutefois des mesures d'urgence devront être prises pour lui trouver un site et assurer de meilleures conditions d'étude aux élèves. Le lycée compte 276 élèves répartis entre les séries L', L2 et S2dont 65% sont des garçons (180) et 35% de filles qui constitue un pourcentage très faible de la fréquentation des filles. On constate aussi plus le niveau est élevé plus le nombre de filles diminue.

Tableau 10 : Effectif du lycée

Niveau	Nbre	Effectif fille	Effectif garçon	Effectif total
Seconde	**3**	**52**	**80**	**132**
Première	**3**	**31**	**66**	**97**
Terminale	**3**	**13**	**34**	**47**
TOTAL		**96**	**180**	**276**

2.1.1.5- La scolarisation des filles

Le niveau de scolarisation des filles à l'école est relativement acceptable. Si on fait une analyse par niveau, on constate que, les filles sont plus nombreuses que les garçons au niveau du préscolaire: 60,27 % et au niveau de l'élémentaire 52%.

Le niveau d'inscription est satisfaisant mais il faut l'améliorer et renforcer la politique de maintien des filles à l'école pour qu'elles finissent leur cycle scolaire car l'analyse montre qu'elles sont moins nombreuses que les garçons au niveau de l'enseignement moyen ou elles sont (48%) et au secondaire (35%).

La particularité de Rosso est sa position frontalière. Ainsi, l'effet frontière, avec le gain facile pousse nombre d'élèves à abandonner l'école pour s'adonner au petit commerce appelé « Thieup-thieup ». Cette position influe négativement sur l'apprentissage des élèves et interpelle les autorités à prendre des mesures idoines pour une meilleure prise en charge de ces enfants qui sont en âge d'apprentissage afin de les maintenir à l'école et diminuer le taux de déperdition scolaire.

L'institution scolaire formelle est appuyée aussi bien par des partenaires locaux qu'externes.
La commune, à travers le FDD, participe au développement de l'école. Elle s'implique aussi dans la distribution de matériels didactiques des écoles.

Au niveau du primaire, à Rosso 1, une association dénommée Nancy et Lonwy a construit deux salles de classes. De même le FED, en partenariat avec l'APE est intervenue de façon substantielle dans la construction de 6 salles de classes et un bloc sanitaire de 12 box.

Pour ce qui est du collège, le Partenariat avec Saint Louis et sa Région en collaboration avec l'APE a déjà construit deux salles de classes et le mur de clôture. De même, une association de la Moselle en France a totalement pris en charge en 2003 la construction de deux salles de classes. La Chine Taiwan a aussi construit deux salles et un bloc sanitaire de 4 box par biais de la coopération bilatérale.

La création des Comités Locaux pour l'Education et la Formation (CLEF) au niveau communal et du Comité de Gestion d'Ecole (CGE) au niveau de chaque établissement scolaire dans lesquels la municipalité est représentée permet une meilleure prise en compte des difficultés de l'enseignement primaire. Il faudra cependant veiller au bon fonctionnement effectif des ces différentes structures.

2.1.2- Education non formelle

L'éducation non formelle est une autre forme de prise en charge de la formation de l'être humain. Il s'agit de l'alphabétisation et de l'éducation religieuse.

2.1.2.1- L'alphabétisation

L'alphabétisation participe dans le processus de formation des populations locales. Des cours d'alphabétisation étaient dispensés en 2007 au niveau du centre de ressources installé par l'association GREF. D'autres structures comme Hunger Project[2] participaient aussi à l'alphabétisation surtout à l'endroit des femmes.
Cependant, il n'existe pour le moment aucune structure qui participe à la réalisation des programmes d'alphabétisation et les populations plus particulièrement les groupements féminins réitèrent leur souhait de construction de 06 salles de classe d'alphabétisation.

2.1.2.2- L'éducation arabo-coranique

Elle participe à la formation religieuse et morale de ses disciples. Ainsi, on compte dans la commune, 17 daraas avec un effectif total de 859 dont 236 filles et 623 garçons, trois écoles arabes et un Institut islamique qui a 02 salles de classe avec 68 filles et 91 garçons soit un total de 159, toutefois,

[2] *Hunger Project : ONG Américaine qui appuie des projets de développement socio-économique*

l'enseignement arabo-coranique ne bénéficie pas de meilleures conditions de travail et des infrastructures devront être mises en place pour les équiper et participer à leur modernisation.

2.1.3- Formation technique et professionnelle

Avec le *GREF*[3], Rosso dispose d'un atelier communautaire pour la formation des jeunes. Toutefois, cet atelier connait actuellement beaucoup de difficultés parce que la formation était assurée par des chefs d'atelier qui n'y trouvent plus leur gain et préfèrent se focaliser sur leurs propres activités au détriment de l'atelier. Cependant, pour assurer une bonne formation aux jeunes et assurer le bon fonctionnement de l'atelier, il faut le restructurer, recruter des enseignants professionnels et rattacher l'atelier communautaire au centre de formation technique et professionnel au niveau départemental.

Forces	**Faiblesses**
Existence de 3 structures préscolaires Nombre important d'écoles Dynamisme de certaines APE	Insuffisance de SDC et déficit d'ouvrages annexes Effectif pléthorique dans certaines classes Existence d'abris provisoires Certains APE et CG non fonctionnels Faible taux de fréquentation du préscolaire Pas de salle informatique Inexistence de cours d'alphabétisation Sous équipements des daraas

Opportunités	**Menaces**
Un conseil municipal motivé dans l'impulsion de l'éducation Existence de Partenaires	Cohabitation du Collège avec le lycée Déperdition scolaire du au petit commerce appelé « thieup thieup »

2.2- Santé, hygiène et action sociale

2.2.1- Santé et Hygiène

La santé constitue une préoccupation importante au niveau de la commune avec une forte demande de la population. Il existe trois structures sanitaires dont les deux (Postes de santé de Mbagam et Rosso-Peulh) sont dans un état neuf et celui de Santhiaba 4 est dans un état de délabrement avancé.

[3] *GREEF : Groupement des Retraités sans Frontière*

Cependant, avec un personnel relativement faible, certaines difficultés sont fréquentes au niveau de la prise en charge des malades où les pathologies sont relativement importantes.

Tableau 10 : Equipement des structures sanitaires

Poste de santé	Personnels		Equipements	
	Fonction	**Nombre**	**Type**	**Nombre**
Santhiaba4	ICP	1	Ambulance	1
	Agent sanitaire	2	Moto	0
	Auxiliaire d'hygiène	1	Lit	6
	Agent d'hygiène	1	Pièces	9
	Sous officier	1		
	Matrone	3		
	ASC	2		
	Infirmier	2		
	Technicienne de surface	1		
Rosso Peulh	Personnel		Equipement	
	Fonction	Nombre	Type	Nombre
	ICP	1	Ambulance	0
	Matrone	0	Moto	0
	ASC	2	Lit	5
	Technicienne de surface	1	Pièces	4
	Dépositaire	1		
Mbagam	Personnel		Equipement	
	Fonction	Nombre	Type	Nombre
	ICP	1	Ambulance	0
	ASC	4	Moto	1
	Gardien	1	Lit	4
	Technicienne de surface	1	Pièces	5
	Dépositaire	0		

Le personnel médical est insuffisant (3 infirmiers qualifiés pour toute la commune). Les postes de santé reçoivent en moyenne 40 patients par jour. Les coûts des consultations sont abordables et les tickets sont vendus à 100 F pour les enfants et à 200 F pour les adultes.

Les services existants sont l'infirmerie pour les consultations générales et la maternité pour la santé maternelle. Le service de l'infirmerie reçoit le plus grand nombre de malades : entre 25 et 30 malades par jour.

Malgré le faible niveau d'équipement, les postes de santé polarisent les villages environnants de Thiagar, Ndiatène, Pakh, Colonat, Lougue-Deyniss, Yetti yone, Talle, Keur Idy, Carrière, Rosso peul. L'accessibilité ne se pose presque pas parce que le village le plus proche est à moins de quatre kilomètres. Cependant, pour les postes de santé de Rosso1 et Mbagam, les populations déplorent la proximité des salles d'accouchement aux salles d'hospitalisation.

Les maladies les plus traitées dans les structures sanitaires sont principalement :

- Maladies pulmonaires
- Maladies hydriques
- Diarrhées
- Anémie
- Maladies du troisième âge (diabète, hypertension, les maladies cardiovasculaires….).

Toutefois, en ce qui concerne les IST (infections sexuellement transmissibles), le niveau d'information est assez faible. Les malades ne viennent dans les structures sanitaires qu'au moment des complications.

La commune de Rosso, du fait de sa position géographique, est considérée comme une zone potentiellement à risque de propagation du SIDA et les postes de santé ne disposent pas de matériels de dépistage.

Les prises en charge des maladies sont opérées pour la plupart par les postes de santé. Seulement les cas les plus sérieux font l'objet d'évacuation au niveau de Richard Toll ou de Saint-Louis.

Les médicaments sont achetés pour la majeure partie au niveau de la pharmacie des postes qui vendent les « IB ». Mais le constat est que nombre de personne profitent du fait que les médicaments coûtent moins chers en Mauritanie pour aller les y acheter. Alors que ces médicaments sont vendus sans aucune condition de sécurité ni d'hygiène.

- ✓ **La brigade d'hygiène**

Le personnel d'hygiène est composé de trois personnes. Elle ne dispose pas assez de moyens pour jouer pleinement son rôle de prévention, de sensibilisation et d'actions sur le terrain. Le chef de poste occupe un bureau au niveau du poste de santé de Santhiaba 4.

- ✓ **La Croix rouge**

Elle joue un rôle fondamental de secourisme dans les politiques d'accompagnement et d'appui aux structures sanitaires mais également elle répond aux besoins humanitaires des populations en distribuant des médicaments et moustiquaires et accueillait les refugiés et les clandestins venus de la Mauritanie.

Le personnel de la Croix rouge[4] est composé de personnes volontaires qui ont bénéficié d'une formation dans le domaine du secourisme.

- ✓ **Les partenaires de la santé**

-Le comité de santé est un organe de gestion des structures et d'implication des populations dans le processus de prise en charge des problèmes sanitaires. Il implique plus de démocratie dans la gestion de la santé. Il tire ses ressources de la vente des tickets de consultation, des ventes de médicaments et éventuellement des dons. Non seulement il prend en compte certaines charges mais aussi s'implique dans la recherche de meilleures conditions d'existence des structures de santé.

Toutefois, les populations déplorent la non fonctionnalité des comités de santé dont les membres ne jouent pas leurs rôles et missions qui leur sont assignés.

-Les partenaires au développement

Le Fonds Européen de Développement (FED) a investi 30 millions dans la réhabilitation du poste de santé de Santhiaba4 et la mise en place de structures plus fonctionnelles.

La coopération Saint-Laurent Blangy et Commercy ont participé à la réhabilitation du poste de Mbagam et du logement de l'ICP à hauteur de 8.500.000 ; le poste de Rosso Peulh a été construit par la coopération Saint-Laurent Blangy.

La commune participe de par son budget à une meilleure prise en charge sanitaire des populations. Ainsi, des équipements ont été alloués au poste de Santhiaba 4, qui pour le moment est dans un état de délabrement.

L'Etat par le biais de la mise en place du personnel, la réalisation d'investissements structurants et l'orientation générale de la politique sanitaire.

La commune de Rosso polarise une très grande zone en ce qui concerne les soins de santé.

[44] *Croix Rouge : Organisation Internationale créé le 17 février 1863*

Des personnes malades viennent de la Mauritanie et des collectivités locales environnantes pour se soigner à Rosso.

Rosso étant un carrefour multidimensionnel et une ville transfrontalière, un centre de santé moderne est le vœu de la commune pour mieux répondre aux préoccupations sanitaires des populations car celles-ci se déplacent à Richard Toll et même à Saint-Louis pour faire des analyses ou des écographies.

FORCES ET OPPORTUNITES	CONTRAINTES ET FAIBLESSES
Forte volonté du personnel Existence de 3 postes de santé Beaucoup de partenaires Existence d'une Antenne d'hygiène Existence de la Croix Rouge qui travaille en appoint avec les postes de santé	Pas d'assistants sage-femme au niveau de la maternité Rosso Peulh Insuffisance du personnel La construction du poste de Santhiaba 4 ne répond pas aux normes définies par le Ministère de la santé Une seule ambulance pour toute la commune Pas de bureau pour l'Antenne d'hygiène Proximité de la salle d'accouchement et des salles d'hospitalisation dans certaines structures Comité de santé non fonctionnel Inexistence de comité de gestion Risque de propagation du VIH SIDA avec le développement de la prostitution clandestine dans l'espace communal

2.2.2- L'action sociale

Au niveau départemental, on distingue le Service Départemental de la Famille de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (SDFDSSN[5]) qui gère toutes les questions liées à l'action sociale dans sa circonscription administrative. Il y'a aussi le Centre de Réinsertion et de Promotion Sociale (CPRS) qui est une structure rattachée au SDFDSSN et intervient auprès des handicapés moteurs, visuels, sourds et muets. Il suit les personnes en situation sociale difficile en les appuyant en vivres dans le cadre du fonds de secours aux indigents.

[5] *SDFDSSN : Service Départemental de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale*

Tableau 12: structuration de la population

	H	%	F	%	TOTAL	%
ENFANTS	3489	19.16%	3245	17.82%	6734	36.99%
JEUNES	3289	18.07%	3992	21.93%	7281	40%
ADULTES	2098	11.52%	1542	8.47%	3640	20%
PERS.AGEES	371	2.3%	175	0.96%	546	2.99%

Ainsi, il serait mieux dans le cadre des compétences transférées d'assurer une meilleure organisation des différentes actions pour qu'on puisse réellement passer de l'aide sociale vers le développement social.

L'association des handicapés moteurs de Rosso bénéficie de l'appui du Partenariat avec Saint-Louis et sa Région à travers le Programme de Solidarité avec les Personnes Défavorisées. Aujourd'hui, cette association se caractérise par son défaut de fonctionnement lié entre autres à la mauvaise gestion des projets économiques, au manque de siège, au manque de moyens financiers et matériels considérables.

En 2010, les handicapés ont bénéficié d'un appui d'une enveloppe de 1.500.000 par la commune pour atténuer leur situation. La commission sociale organise des journées de collecte d'habits pour les talibés et la commune les appuie en prenant en charge leurs soins sanitaires et aussi en appui alimentaire aux Daraas[6].

Ainsi, le développement social passe par une politique d'autonomisation des groupes vulnérables et une politique sociale tendant à assurer une meilleure couverture sociale.

2.2.3- Accès à l'eau potable

L'eau est un élément vital pour la survie des êtres humains et des plantes. C'est pourquoi dans cette zone en bordure de fleuve où l'agriculture irriguée est une des activités principales, l'accès à l'eau est d'une grande importance.



Une borne fontaine dans un quartier de Rosso

Cependant l'accès pour une eau potable de qualité n'est pas pour autant généraliser. En effet 52 % des ménages ont le robinet à domicile contre 48 % qui utilisent les bornes fontaines. Les quartiers comme Niakhor-Croisement-Ndiandiou, n'ont pas de point d'eau et achètent des bidons d'eau de 20L à 50Fcfa et pourtant ils sont traversés par le réseau de la SDE.

[6] *Daraa : Ecole Coranique*

Il existe au niveau de la commune de Rosso une politique de branchement social de la SDE au coût très abordable de 13 766 F CFA. Mais actuellement les branchements sociaux ont été interrompus du fait de la mauvaise accessibilité à l'eau potable car Rosso dépend de la SDE de Richard Toll pour son alimentation en eau.

Cependant, un manque criard d'eau est noté dans la commune qui s'explique par une poussée démographique relativement importante et un faible débit du tuyau central.
Présentement, le nombre de demandes en instance est très important.

Pour ceux qui ne sont pas encore branchés, il existe des bornes fontaines publiques dont la gestion est rigoureusement confiée à des personnes. Tout cela pour faire éviter aux populations l'utilisation de l'eau du fleuve qui peut être source de beaucoup de maladies du fait de la pollution.
Ces bornes fontaines sont réparties en fonction des quartiers.
Hydraulique agricole concerne l'utilisation de l'eau au niveau des périmètres de production agricole.

Au niveau des zones de culture irriguée, le barrage, avec l'arrêt de la remontée de l'eau de mer, permet la pratique de l'agriculture en toute saison.

Le fleuve étant très proche, la disponibilité de la ressource nécessite l'utilisation de motopompes et la mise en place d'un réseau interconnecté de drainage pour faire parvenir l'eau au niveau des périmètres irrigués de culture.

<u>Tableau 11</u> : Répartition des bornes fontaines

Quartier	Bornes fontaines
Mbagam	04
Médina	01
Santhiaba 1	01
Santhiaba 2	02
Santhiaba 3	02
Santhiaba 4	03
Diamaguene	00
Rosso peul	01
Cité Niakh	02
Niakhor-Croisement-Ndiandiou	00
Total	**16**

Source : Enquêtes, PIC 2010

Le système de pompage installé à Rosso fait avec des matériaux de récupération et un moteur de camion permet d'avoir un débit de 5000 m3/h. Ce qui entraîne une bonne accessibilité à l'eau.
Mais la mauvaise qualité des aménagements fait qu'il existe souvent des pertes d'eau liées à des ruptures des réseaux de drainage.

Forces et Opportunités	Faiblesses et Contraintes
- L'existence du fleuve - Nappe souterraine proche - Existence d'un château d'eau qui ne fonctionne pas.	- La pression de l'eau est très basse - manque criard d'eau tous les jours - L'extension du réseau de la SDE est très faible - La cherté de l'eau -zones non desservies du réseau

Cependant, pour une solution heureuse du problème de l'accès à l'eau potable sur toute l'étendue de la commune, il faut remplacer le tuyau central qui dessert Rosso à partir de Richard-Toll ou mettre en place une unité de potabilisation à maintenir.

III- Genre et développement

3.1- Structuration de la population

Les enfants de 0 à 14 sont au nombre de 6734 soit 37% de la population totale. Les garçons représentent 3489 soit 19% et les filles 3245 soit 18%.

Cette cible importante connait un taux de déperdition scolaire assez élevé à cause du petit commerce appelé « thieup-thieup » du à la proximité avec la Mauritanie.

Toutefois, il faut noter l'insuffisance des espaces de loisirs pour l'épanouissement des enfants.

Les jeunes représentent 40% de la population totale avec un pourcentage des femmes assez important 21% contre 19% pour les hommes. Cependant, il faut noter que cette frange importante de la population est confrontée à un manque de structure de formation et d'épanouissement, à un manque d'appui et d'encadrement technique dans la formulation et la conception de leurs projets et aux difficultés d'accéder au financement.

Le pourcentage des personnes âgées (3%) est très faible et leur prise en charge sanitaire est décriée par cette frange très petite.

Rosso a une population fortement jeune avec une population comprise entre 0 à 14ans (37 %) et 15 à 35ans (40%). Ainsi, le pourcentage des femmes en âge de procréer est de 27%, ce qui traduit un pourcentage non négligeable pour l'accroissement de la population.

Il s'y ajoute que des efforts d'investissements devront être faits pour une meilleure amélioration de la santé de la reproduction.

3.2- La dynamique organisationnelle

On note à Rosso, une forte dynamique organisationnelle des femmes dans l'impulsion du développement économique et social de la commune. Elles s'impliquent davantage dans la recherche de solutions endogènes pour un développement harmonieux et durable. Leur domaine d'activité constitue le petit commerce, l'agriculture, l'artisanat, la couture, la coiffure, etc.



Participation des femmes aux projets de développement

Il existe plus d'une cinquantaine de GPF formés et dirigés par des femmes au niveau de la commune. Certains d'entre eux se retrouvent autour d'une section qui est affiliée à la Fédération départementale. De ce fait, ils bénéficient des possibilités de crédit, mais aussi de formation offertes par les partenaires.au développement.

En effet, la section des femmes, avec l'appui du Partenariat de Lille a mis en place une Case solidaire des femmes qui s'active dans le commerce de la friperie et qui permet à ces dernières de générer des revenus et de mobiliser des fonds afin de pouvoir s'autofinancer.

Ayant pour la majeure partie un niveau d'instruction assez faible, des séances d'alphabétisation offertes par la commune ou les ONG leur permettent de relever le niveau et de prendre effectivement conscience de leur force motrice dans la population mais aussi de leur capacité économique à valoriser. Cependant, les femmes déplorent l'accès difficile au financement du à la lourdeur des garanties et l'insuffisance de formation dans leur secteur d'activité.

Toutefois, il faut noter que la majorité des GPF sont dans l'informel c.-à-d. ne disposant pas de reconnaissance qui permet leur légalité et leur légitimité au niveau institutionnel. D'ailleurs pour la plupart de leurs activités, certains GPF utilisent le récépissé de la section communale des femmes.

3.3- L'accès des femmes à la terre

La faible superficie cultivable au niveau de Rosso comparée à la forte demande fait que les femmes sont laissées en reste dans le cadre de la répartition des terres. En effet très peu d'entre elles peuvent faire valoir un droit sur l'utilisation d'une parcelle de terre.

Au temps de la communauté rurale, une répartition a été faite attribuant 10 hectares aux femmes jusque-là non encore mise en valeur.

FORCES	FAIBLESSES
-Existence de 3 structures de la petite enfance -Forte dynamique des femmes -Plus de 50 GPF - 4 femmes présidentes de commissions	-Manque de structures de formation pour les jeunes -difficulté d'accéder au financement -Faible taux de scolarisation des femmes - faible représentation des femmes au conseil - difficile accès à la terre pour les femmes
OPPORTUNITES	**MENACES**
-Existence de partenaires - Existence du Service Départemental, de la Famille et de la Solidarité Nationale(SDFDSSN) - Existence d'un Centre de Réinsertion et de Promotion Sociale(CPRS)	-facile accès au port pour les enfants

IV- Culture - loisirs et sports

4.1- Culture et loisirs

Du fait de sa position frontalière, la ville de Rosso constitue une ville cosmopolite. On y retrouve des ouolofs, des poular, des maures et leur symbiose développe une richesse culturelle.

Avec des potentialités culturelles certaines (danse, théâtre, musique), la commune de Rosso est dépourvue d'infrastructures culturelles et de loisirs. Cependant, il existe une bibliothèque installée avec l'appui des partenaires du GREF (Groupement des Retraités sans Frontière) mais actuellement elle est sous équipée et une maison des jeunes a été construite et équipée par la Mairie pour un cout de 26.000.000Fcfa environ mais elle n'est pas encore fonctionnelle.

Rosso ne dispose pas de salles de spectacle, de salle de cinéma,….encore moins de place publique, ce qui amène les populations à utiliser la rue ou les concessions pour l'organisation de leurs manifestations culturelles. Aussi, l'absence de salle de cinéma fait que l'on rencontre dans la ville des salles de projection de vidéo qui diffusent des films. De plus l'activité culturelle dominante dans la commune est l'organisation des72h des rappeurs de Rosso, un grand événement culturel pour la jeunesse organisée par l'association culturelle des rappeurs de Rosso.

Il existe aussi des séances de lutte traditionnelle, des kermesses, des podiums, de l'animation théâtrale avec la troupe LAURA D'OR, « simb », danse du jaguar pratiquée par les Maures.

L'Association Etudiants de Rosso Sénégal : organise aussi chaque année des journées culturelles (tournois de lutte, consultations médicales gratuites, jeux de l' (esprit, marathon, théâtre, football...).

On constate une bonne dynamique organisationnelle dans le secteur de la culture, un secteur appuyé par la Mairie cependant le secteur manque d'infrastructures et de partenaires.

Toutefois, il faut rendre plus attractif la culture par la mise en œuvre de politique d'infrastructures et de promotion des activités culturelles à travers un agenda culturel partagé.

4.2- Sports

Dans la commune de Rosso, les disciplines les plus populaires demeurent le Football et la lutte traditionnelle (existence de 5 Ecuries de lutte). Pour la pratique du football, Il existe quatre terrains : celui situé à l'Ecole 2 mesure 170 m sur 170 m, celui du Collège 150 sur 150 m et les terrains situés à Diamaguène, Mbagam, Ndiandiou. Les terrains ne sont que des surfaces vagues sans clôture ni aménagement.

Ces terrains constituent les aires de la pratique du football pour l'ensemble des catégories sportives de la commune. C'est aussi sur ces terrains que se pratiquent pendant les vacances les activités de « navétane ». Au fait, Rosso compte 20 ASC qui disputent le championnat au niveau local et les différentes coupes mises en compétition. Il existe aussi 2 clubs de division 3 (ASC Vétéran de Rosso et Monteil de Mbagam).

L'actuel stade qui existe est peu fonctionnel mais l'ADM (Agence de Développement Municipal) envisage la construction d'un stade municipal bien équipé en 2011(dans 2 mois).

Cependant, d'autres disciplines comme les Arts martiaux ont aussi leurs adeptes. Mais l'absence de dojo et de tatami freine le développement de ce sport.

On note également la pratique de l'athlétisme et la progression des jeux de l'esprit qui participent à des championnats au niveau régional.

Pourtant, le Conseil municipal subventionne beaucoup d'activités de jeunesse chaque année (en 2010 une enveloppe de 3.000.000Fcfa et des équipements vestimentaires ont été distribués aux ASC et aux cinq écuries). Mais malheureusement, beaucoup de disciplines sportives ne peuvent pas trouver une expression à Rosso faute de moyens techniques et financiers. Toutefois, la promotion et la valorisation des activités sportives passent par une offre de services de qualité.

FORCES	CONTRAINTES
-Prise en charge des activités sportives par la Mairie -Bonne dynamique organisationnelle	-insuffisance des infrastructures -manque de partenaires -manque d'encadrement technique

V- Accès aux services publics marchands

5.1- Accès à l'énergie électrique

La commune de Rosso a accès à l'énergie électrique depuis 1984, du temps de la communauté rurale. Le réseau électrique dans la commune de Rosso est relativement satisfaisant car 74% des ménages ont accès à l'électricité. Cependant, les quartiers comme Rosso-Peulh, Niakhor-Croisement-Ndiandiou n'ont pas pu bénéficier du réseau d'installation électrique et ont besoin d'extension. Comme l'eau, la ville de Rosso dépend du service de la SENELEC de Richard Toll pour sa source à l'énergie électrique.

La commune est relativement bien éclairée avec cependant des quartiers mal éclairés comme Diamaguene, Cité Niakh, Rosso-Peulh, Médina et Mbagam. L'éclairage public qui est à la charge de la commune doit être densifié dans tous les quartiers pour la sécurisation des personnes et des biens. C'est elle qui s'occupe de l'installation des lampadaires, du choix du lieu d'installation et, qui prend en compte les charges que cela implique.

Toutefois, il est à noter que pour l'énergie cuisson, 71% des ménages utilisent le bois et le charbon de bois d'où une menace sur les ressources naturelles et les contraintes sur les conditions de travail des femmes.

Ainsi, une campagne de sensibilisation sur l'importance de la préservation et de la sauvegarde des ressources naturelles devrait être faite surtout à l'endroit des femmes dont les conditions pénibles de travail doivent être allégées.

5.2- Accès aux NTIC

5.2.1- Accès au téléphone et à l'Internet

La commune de Rosso est couverte par une présence optimale de tous les opérateurs de téléphonie mobile du Sénégal, avec une bonne implantation du mobile favorisée par la proximité de la Mauritanie où les portables sont relativement moins chers avec le différentiel de change.

Cette proximité avec la Mauritanie fait que Rosso aussi est alimenté par les sociétés de téléphonie mobile de la Mauritanie (Mauritel, Mattel et Chinguitel) et que bons nombres de la population sont abonnées à ces réseaux mauritaniens ce qui entraine des ruptures fréquentes de réseau surtout en début de soirée qui s'explique par l'interférence entre les réseaux.
Cependant, malgré cette forte présence de la téléphonie mobile, on note une faible couverture du réseau Internet et une insuffisance des cybers centre car les populations surtout les jeunes se déplacent souvent en Mauritanie pour se connecter à l'internet.

En Mars 2004, la commune en partenariat avec l'association GREF a pu bénéficier de la première installation d'une salle d'accès à l'Internet au niveau du centre de ressource. Cependant, le faible niveau de fréquentation du à un manque d'initiation aux outils informatiques, influe sur les couts de connexion qui ne couvraient plus les frais de l'abonnement. Ce qui explique présentement le non accès à l'Internet au niveau du centre.

5.2.2- Information et communication

La télévision sénégalaise couvre d'une façon satisfaisante la commune de Rosso.
En plus de la télévision nationale, la commune est couverte par la télévision mauritanienne. Et depuis quelques temps, une antenne parabolique installée par la commune de Rosso Mauritanie arrose la commune sœur de Rosso Sénégal.

Du fait de la proximité avec la Mauritanie, les foyers ont un accès facile à une télévision de qualité.
En matière de radiodiffusion, seules les stations de radio qui sont à une distance relativement réduite de la commune assurent une bonne couverture. Il s'agit des stations de la commune de Richard Toll et celle de la commune de Saint-Louis. De plus on constate que les radios en provenance de la Mauritanie arrosent aussi la commune. Les émissions sont le plus souvent faites en langues nationales parce qu'il s'agit de radios de proximité.

VI- Aménagement urbain et assainissement

L'aménagement implique l'organisation d'un espace disposé à recevoir des infrastructures et équipements à travers la mise en place d'un plan de gestion de l'occupation de l'espace afin de permettre aux populations d'évoluer dans un cadre harmonieux.

6.1- Le cadre urbain



Une rue dans la commune de Rosso

La commune de Rosso est située dans sa plus grande partie dans une cuvette. Ce qui lui confère une topographie très basse. La nature argileuse du sol entraîne à chaque hivernage des inondations et l'inaccessibilité dans certaines zones.

La forte mutation démographique interpelle les autorités locales à mettre en place des infrastructures urbaines pour une meilleure gestion de l'espace urbain dans cette collectivité locale qui se caractérise par la faiblesse de sa superficie.

En effet, Rosso est un territoire mal loti et le premier plan de lotissement datait de 1966 suite aux inondations(en ce moment Rosso était un village rattaché à Ross-Béthio). Ce plan est devenu caduc et la commune n'a encore aucun document de planification de l'espace urbain.

6.1.1- Les quartiers

Le premier quartier de Rosso est Cité Niakh. Il s'agit du quartier traditionnel où ont résidé les premiers habitants de Rosso.

Suite aux inondations et à l'issus du lotissement de 1966, les quartiers de Santhiaba 1, 2, 3,4 voient le jour et sont bien lotis. Les quartiers de Diamaguene et de Médina sont récemment crées.

Rosso peul qui a été de tout temps un hameau, a été du fait de l'expansion intégré comme quartier. Aussi, en 2009, suite au nouveau découpage administratif, les quartiers de Mbagam, Niakhor-Croisement-Ndiandiou ont été rattachés dans la commune de Rosso.

Cependant, il faut préciser que Niakhor-Croisement-Ndiandiou sont 3 hameaux distants les uns des autres que la commune a réuni pour un seul quartier non encore officiel. Actuellement les quartiers lotis connaissent un développement anarchique avec l'occupation et la construction des voies publiques.

En effet, le développement spatial de la ville se fait du côté Nord, zone d'extension de la commune où les espaces disponibles sont réservés actuellement à la culture et au déversement des eaux de fosses assuré par le camion de vidange.

Il existe une seule route goudronnée dans la commune, la nationale 2 qui s'étend sur une longueur de 12 Km.

A l'intérieur il n'existe aucune route bitumée ; Ce qui constitue des difficultés pour la mobilité urbaine. En période d'hivernage, l'accès devient difficile dans certains quartiers et les pistes de productions comme Thiagar-Ronkh-Diama ; Rosso-Mbagam distant de 2Km et Mbagam-Richard Toll 8Km, sont peu praticables. Ces pistes de production servent pour l'acheminement de la production agricole vers Rosso-Sénégal et le reste du pays.

6.1.2- L'habitat

L'habitat est par prédominance en dur (77%) dans tous les quartiers et 23% de maisons en banco avec relativement par endroit, un habitat dispersé occupé par les peulhs. Toutefois, il faut noter l'existence de très grandes concessions avec plusieurs ménages.

FORCES	FAIBLESSES
-Existence plan urbanisme - Existence PIC2007	- Occupation anarchique espace communal et absence de plan lotissement -Absence de plan de circulation et Mobilité interne très difficile -Manque d'espaces publics

6.2- L'assainissement

6.2.1- Les ordures ménagères

Au niveau de la commune de Rosso, la gestion des ordures ménagères connaît d'énormes difficultés.

Il n'existe aucun système de collecte, d'évacuation et de traitement des ordures ménagères.

L'absence de dépôts aménagés fait que les populations utilisent, non pas seulement les rues des quartiers, mais surtout les alentours des digues de protection qui sont transformés en dépotoirs.



Les ordures un casse tête pour la commune

Cependant, la commune en partenariat avec Lille de Saint-Louis a mis en place un projet CETOM qui doit démarrer d'ici quelques semaines pour la gestion des ordures ménagères, et les populations, dans l'attente d'une solution définitive, manifestent leur volonté de participation financière à la mise en place d'un système de collecte, d'évacuation et de traitement des ordures ménagères.

6.2.2- Les eaux pluviales

La commune de Rosso se trouve dans une zone de cuvette avec un sol de nature argileuse, ce qui rend difficile la gestion des eaux pluviales. On note l'existence de zones inondables et il n'existe pas encore aucun système d'évacuation des eaux pluviales. Ce qui fait que certaines zones deviennent inaccessibles pendant l'hivernage et la stagnation des eaux favorise la prolifération des moustiques et par conséquent le développement de certaines maladies comme le paludisme.

Cependant, la municipalité avec l'appui des sapeurs pompiers, interviennent pour l'évacuation des eaux de pluie.

En effet, pour lutter contre les inondations, des digues de protections ont été construites et ceinturent la ville pour arrêter les eaux provenant des zones hautes vers les zones basses.

Par conséquent, malgré tous les efforts qui ont été faits, l'inondation de la commune de Rosso demeure une grande problématique pour les populations locales mais également, pour la municipalité qui compte creuser un grand canal d'une longueur d'environ 1Km sur la partie sud-ouest avec aménagement de bassins de rétention.

6.2.3- Les eaux usées

La plupart des habitations disposent de latrines modernes (84%). Par conséquent, l'affleurement de la nappe constitue un problème pour la construction des fosses septiques qui se remplissent très vite.

Généralement, les latrines ont un impact négatif sur l'environnement et dans la commune, les fosses pour la plupart n'ont pas de dalle et se trouvent dans les rues. Ce qui pose un problème de pollution et de santé publique.



Vidange en plein air à Rosso

Cependant, la commune avec le Partenariat de Lille a fait une campagne de construction de latrines modernes dans les quartiers de Diamaguene et Rosso-Peulh et compte élargir ce projet dans les autres quartiers. A défaut d'un système d'évacuation des eaux usées, les populations déversent dans le fleuve et même dans les rues.

Aussi, le drainage des eaux de C.S.S inonde parfois une partie de la commune de Rosso surtout en période d'hivernage et les populations déplorent cette situation.

Le stationnement des camions frigorifiques transportant du poisson pose également des problèmes. La glace décongelée et mélangée au sang de poissons et à d'autres liquides coule de ces camions et causent beaucoup de problèmes d'insalubrité.

Il faut signaler que la municipalité s'active beaucoup dans la construction et l'entretien de latrines surtout publiques qui sont pour le moment au nombre de 3 (Port, Gare routière et Marché).

Forces et Opportunités	Contraintes et Faiblesses
- Existence de comité de gestion ou de gérant - Beaucoup de partenaires potentiels dans le secteur - Existence du fleuve - Existence de quartiers lotis	- Petite capacité des fosses septiques, surtout pour les latrines publiques et déficit de camion de vidange - Insuffisance d'un système de collecte et de traitement des ordures ménagères et d'évacuation des eaux usées - Absence de dépôts aménagés ou dépotoirs - Défaut de sensibilisation des populations sur les actions citoyennes - Défaut de lotissement - Défaut de système d'évacuation des eaux pluviales

Pour une bonne gestion des eaux usées et pluviales, les autorités locales ont fait sortir un arrêté interdisant le versement des eaux dans la rue et ont mis en place un projet de remblayage de certaines zones inondables.

L'association des Vétérans aussi vident gratuitement les fosses des maisons et font des campagnes de sensibilisation pour que les populations ouvrent leurs latrines aux voyageurs pendant les événements comme Nimsat, Magal Touba, Gamou de Tivaoune etc. car Rosso constitue une escale pour ces voyageurs.

Ainsi, pour doter un bon cadre de vie aux populations de Rosso, il faut freiner les eaux du drainage de la C.S.S et mettre en place un plan d'assainissement moderne afin de solutionner de manière durable les problèmes d'inondation.

VII- Environnement et gestion des ressources naturelles


La nature : une richesse à préserver

Jadis, beaucoup de ressources végétales qui de nos jours n'existent plus (arbres fruitiers) avec une forêt très dense (lions, hyènes etc.) et des sols très fertiles. Actuellement, la gestion des ressources naturelles se pose avec difficulté dans la commune de Rosso. La commune ne dispose pas de forêt classée ni de bois communal. Les populations ne s'adonnent pas à des actions de reboisement. Beaucoup de ressources végétales ont disparu ainsi que les ressources fauniques. Certaines ressources fauniques ont commencé à réapparaitre surtout avec les cannes à sucre de la CSS (Boa, autre reptiles et autres animaux sauvages) et cela inquiète les populations.

Les populations s'investissent mais individuellement (verger avec manguier, citronnier, goyavier, papayer etc.).

Cependant, la présence des décortiqueuses à riz, les mini rizeries, le déversement des ordures ménagères sur la berge ainsi que la fumée de la CSS entrainent une forte pollution.

Ainsi, pour des mesures d'atténuation et d'adaptation, la commune avec l'aide de l'USAID a aménagé un espace qui sera bientôt une zone industrielle pour abriter les machines décortiqueuses qui seront déplacées des zones d'habitations.

Sur le fleuve, on note une prolifération de plantes aquatiques notamment le typha australis, la salvinia etc. Ces plantes favorisées par l'existence du barrage anti-sel ont pris possession de toute la berge du fleuve à Rosso entraînant du coup l'impossibilité d'accéder à l'eau du fleuve en certains endroits.

Forces et Opportunités	Contraintes
- Zone frontalière	-Disparition des espèces végétales -Insuffisance des arbres dans la rue - Pollution du fleuve -Prolifération des plantes aquatiques

Le cadre de vie de Rosso n'est pas bien doté, la pollution est grandement présente et il y'a beaucoup de dépotoirs sauvages. Toutefois, il faut il faut systématiser des études d'impact environnemental, favoriser un cadre de vie sain et préserver certaines ressources naturelles. Il faut également développer une bonne politique de reboisement.

VIII- Economie locale

Vers les années 1950, l'économie locale reposait sur des piliers essentiels comme l'agriculture (décrue et pluviale et diversification des cultures telle que la patate, le mais, le niébé…), la pêche, l'élevage et le commerce du troc avec les commerçants maures qui transportaient des produits tels que le sel (Adila), la gomme arabique, les peaux animales, le neb-neb, mil, niébé, arachide…La production agricole était destinée à l'autoconsommation.

Avec l'avènement de la route et le développement des transports en 1946, d'autres activités économiques comme le commerce, les prestations de services voient le jour.

Mais la date d'expansion des activités économiques à Rosso fut sans conteste l'année 1973, avec la naissance de "l'ouguiya" (unité monétaire de Mauritanie). La nouvelle monnaie fonctionnant selon le principe du « change flottant » rend les marchandises mauritaniennes plus accessibles. La destination de Rosso se fait de plus en plus prisée par les commerçants et les cambistes.

En 1984, avec l'électrification de Rosso Sénégal, de nouvelles activités apparaissent surtout dans le domaine de l'artisanat de production et de service.

Les relations de bon voisinage entre le Sénégal et la Mauritanie qui regroupent de part et d'autre du fleuve les mêmes peuples se traduisent, entre autres, par une vivacité des activités et le déplacement massif et quotidien des populations.

Mais en 1989, le conflit éclate entre les deux pays entraînant un retour massif des populations. Aussi bien du coté mauritanien que sénégalais. Un nombre impressionnant de populations regagne Rosso Sénégal. Mais la plupart ne faisaient qu'un bref transit pour regagner l'intérieur du pays du fait de l'exacerbation de la tension et des risques d'intervention militaire.

C'est seulement en 1992 que les relations entre les deux pays sont rétablies entraînant ainsi un retour massif des populations.

8.1- L'agriculture

L'agriculture à Rosso se résume principalement à la culture du riz et au maraichage à travers 3 campagnes agricoles : deux (2) pour la riziculture et une (1) pour le maraichage. Il existe deux sortes de culture : les cultures irriguées (riz, patates, mais…) et les cultures de décrue (tomates, ognons, aubergines, concombre).

8.1.1- Le système foncier des aménagements

La commune de Rosso se caractérise par la faiblesse de son espace agricole. La superficie cultivable de Rosso (zone urbaine) est de 600 hectares (de part et d'autres de la route nationale) et plus de 700ha

à Mbagam et alentours. Cette situation entraîne une surexploitation des terres qui accélèrent l'appauvrissement des sols.

Cette pression sur les terres cultivables s'accentue de plus en plus du fait de la poussée démographique. Cela entraîne nombre d'habitants de la commune à s'orienter vers les localités environnantes (Thiagar et Rokh…).

Les superficies cultivables de Rosso (zone urbaine) ne sont pas aménagées. On note cependant l'existence d'aménagements sommaires (250 ha) et la mise en place d'une station de pompage par la CSS en appui aux populations victimes de désaffectation de terre. Pour éviter les inondations des parcelles, la SAED a construit entre 1996 et 1997 une digue de protection.

8.1.2- La population agricole

La population agricole (18%) est essentiellement constituée des propriétaires (chefs de ménage). La population agricole de Rosso Sénégal est composée de plus de 400 chefs de familles à raison d'au moins dix (10) personnes par famille et qui trouvent dans cette activité leur principale source de revenus.

Le degré d'implication des membres des familles dans la production rizicole est toutefois faible. Cela se traduit par le recours à une main d'œuvre saisonnière sur la base d'un contrat venant à échéance avec la fin des récoltes.

Il existe une coordination des sections paysannes en partenariat avec le GIE Coumba Nor Thiam regroupant 380 membres et disposant de 550ha. Ils ont mis en place un dispositif organisationnel et financier pour la prévention et la gestion des crises agricoles.

8.1.3- La production agricole

La production rizicole de la commune de Rosso connaît des rendements très importants entre 5 et 6 tonnes à l'hectare en 2010 avec des pics de 6 tonnes /ha en contre saison soit 780T sur une surface de 130,06ha et en hivernage 3701tonnes sur une surface de 673ha. Ce qui donne une production annuelle moyenne de l'ordre de 4481 tonnes.

Ces bons rendements sont obtenus du fait de la qualité du sol et de l'expérience des producteurs. En effet depuis des décennies la culture du riz est pratiquée à Rosso; Ce qui a entraîné un important capital de connaissances en matière de techniques rizicoles.

Cependant, le niveau de mécanisation est très faible. Cela résulte certainement de l'étroitesse des parcelles (0,25 à 1 ha). L'équipement motorisé utilisé se résume essentiellement aux tracteurs pour la préparation du sol, aux graders pour la réfection des canaux d'irrigation, aux moissonneuses batteuses et aux batteuses à riz.

Il faut noter que les semences sont obtenues auprès des producteurs semenciers qui vendent à des prix relativement élevés (250 F/kg). Ces semences, pour la plupart, de moindre qualité, ont entraîné une baisse drastique des rendements.

Parallèlement à cette situation, on constate une résistance des herbes et un coût relativement élevé des intrants; Ce qui pousse les producteurs à se ravitailler en Mauritanie.

8.1.4- La commercialisation

La plus grande partie de la production agricole est autoconsommée. Le reste faisant l'objet d'une commercialisation. Il convient toutefois de souligner que la production locale est de bonne qualité ce qui traduit aujourd'hui la facilité de l'écoulement du produit, achetés par les opérateurs économiques venus des différents coins du Sénégal.

8.1.5- Le financement du secteur agricole

Le financement du secteur de l'agriculture est confronté à des problèmes depuis 1996, période durant laquelle le niveau de remboursement enregistré au niveau de la CNCAS, a atteint un seuil critique. Cette situation a occasionné la suspension du crédit bancaire pour les producteurs de Rosso Sénégal depuis la campagne 97-98. Les producteurs se sont alors tournés vers les prestataires de services locaux malgré les lourdes conditionnalités et la faiblesse des crédits de campagne offerts.

En effet, ces crédits sont octroyés à travers la coordination rizicole de Rosso Sénégal, qui joue le rôle d'interface entre les producteurs et les prestataires. D'ailleurs, une convention de financement est signée entre la commune de Saint-Laurent Blangy, le GIE CNT de Thiagar (partenaire financier de la coordination des sections paysannes) et la coordination des sections paysannes et la commune suite aux fortes pluviométries de 2009 qui ont occasionné une inondation des casiers des aménagements hydro agricoles sur une superficie de 25ha. Et cette situation a entrainé la salinisation des terres inondée devenues incultes ; ce qui a induit une crise financière et une baisse de la production avec l'endettement de la coopérative agricole de Rosso.

Cette convention a pour objectif de définir les engagements de chacun des partenaires dans la mise en œuvre d'un projet d'appui au développement agricole afin de contribuer à un développement agricole durable de la commune de Rosso par l'appui au financement de la prochaine campagne agricole.

8.1.6- Les organisations de producteurs

La Coopérative de Rosso Sénégal couvre une superficie totale de 300 hectares répartis en deux zones. Une zone haute de 150 hectares composée de huit (08) groupements de 25 chefs de famille chacun qui pratique la culture sous pluie allant de Juillet à Décembre et une autre zone basse de 150 hectares qui pratique la culture de contre saison chaude allant de Février à Juin.

La Coopérative est réparties en quatre sections unies par une structure dénommée Coordination des sections paysannes de Rosso Sénégal.

Chaque section a un bureau exécutif, une surface qu'elle occupe et des membres exploitants.

La coordination a pour rôle de gérer et d'organiser le travail. C'est ainsi qu'elle centralise les besoins exprimés par les producteurs en vue de la formulation des requêtes de financement. A la fin de la campagne, cette coordination se charge de la collecte des remboursements « bord champ », en espèce ou en nature pour le compte des prestataires.

8.1.7- Le maraîchage

L'activité de maraîchage est très peu pratiquée. Elle est pour la plupart le fait des femmes ; mais à cause du manque de terre, la production maraîchère est quasiment nulle.

Le sol est très favorable à toutes sortes de spéculations maraîchères. L'expérience a montré que les produits déjà effectués (aubergine, patate, oignon, melon, concombre) ont donné des rendements très importants.

L'agriculture est une filière principale en articulation avec d'autres secteurs productifs tels que le commerce, le transport, l'élevage, l'artisanat, la mécanique…

Ainsi, il faut promouvoir une agriculture moderne pour assurer en quantité et en qualité la production. Il s'y ajoute l'accompagnement et encadrement technique et financier des producteurs dans le professionnalisme et la commercialisation de la production en vue d'augmenter leurs revenus et d'assurer la sécurité et la pérennité de la production agricole.

Atouts / potentialités	Contraintes
- existence d'un important partenaire : le GIE CNT - Augmentation du rendement de la riziculture avec la construction du barrage de Diama - Maitrise des superficies agricoles - Existence du fleuve - Mise en place d'une station de pompage par la CSS en appui aux populations victimes de désaffectation de terres - Important capital de connaissances en matière de techniques rizicoles - Appui de la SAED et de la CNCAS	- insuffisance des terres et baisse des rendements des cultures diversifiées avec la construction du barrage - conditions précaires: matériels agricoles vétustes, intrants faibles et difficile d'accès, - défaillance des motopompes - difficulté d'accéder au financement - divagation des animaux - poussée démographique entrainant une surexploitation des terres accélérant l'appauvrissement des sols - Inondations - Faible accès des femmes à la terre

8.2- Elevage

Il existe deux (2) types d'élevage à Rosso : l'élevage extensif caractérisé par la transhumance du bétail et l'élevage intensif ou de maison pratiqué par les wolofs.

Pour l'évolution du cheptel, il était difficile d'avoir un nombre exact, mais des informations ont été obtenues au niveau du poste vétérinaire : nombre bovins : 1500 et nombre ovins et caprins : 4000.

8.2.1- Le pâturage et l'abreuvement du bétail

L'exiguïté de la commune fait qu'aujourd'hui, il est impossible d'avoir des zones de pâturages d'où la divagation des animaux dans les casiers rizicoles, ce qui entraine des conflits permanents.

Le fleuve constitue le lieu principal d'abreuvement du bétail, mais il peut être source de beaucoup de maladies animales comme la douve du foie ou la distomatose qui occasionne un taux de mortalité élevé du cheptel.

Aussi la présence des plantes aquatiques et l'absence de parcours empêchent l'accès direct au fleuve.

L'alimentation du bétail n'est pas difficile car il y'a la disponibilité du fourrager : (résidus agricoles, fourrage vert du riz, mélasse de la CSS).

8.2.2- La commercialisation

On note l'inexistence de lieux de commercialisation ou de foirail municipal et l'offre existe en grande quantité. L'approvisionnement en viande est assuré par les bouchers de la place, les restaurants et les dibiteries. Ainsi le rythme d'abattage par jour est très important à Rosso (bovins : 2/j, ovins : 17/j et caprins : 12/j) et la viande consommée par mois : (bovins : 6900Kg ; ovins : 4600Kg et caprins : 2200).

Il n'existe pas d'abattoir fonctionnel dans la commune ; ce qui renforce l'abattage clanestin sur lequel il n y a pas de supervision. De plus cette forme d'abattage facilite l'écoulement des bêtes volées dont déplorent beaucoup les éleveurs.

8.2.3- Les produits dérivés

Les produits dérivés sont le lait et les peaux. Pour ce qui est du lait il est concurrencé par le lait en provenance de la Mauritanie. De plus il n'existe aucune chaine de conservation ni de transformation du lait. Ce qui entraîne des pertes énormes parce que toute quantité invendue est perdue.

Les capacités de production en lait des vaches sont très faibles. En certaine période, il est même difficile d'avoir plus d'un litre de lait par bête. Alors qu'en temps normal, la production journalière avoisine les 4 litres.

L'écoulement des peaux est aussi très faible. Cette matière étant pour la plupart absorbée par le secteur de l'artisanat qui connaît pour le moment un développement timide.

Cependant, la couverture vétérinaire est très faible car un seul vétérinaire couvre toute la zone et Il existe un poste, une pharmacie et une clinique vétérinaires.

Les programmes d'insémination artificielle de la race Holstein et Montbéliard ont été initiés dans la commune notamment dans le village de Mbagam ou la pratique de l'élevage est très importante.

Forces	Contraintes
-Elevage de type familial : moutons et chèvres -Disponibilité du fourrager -Pas beaucoup de maladies	-Vol récurrent du bétail -Insécurité -Piste des poules -Maladie de la douve du foie ou distomatose
Opportunités	**Faiblesses**
-Création d'embauches -Ecoulement rapide de la viande -Achats d'animaux en RIM	-Parc à vaccination opérationnel pendant l'année scolaire (piste de traversée des élèves) -Elevage des volailles presque inexistante

8.3- La pêche

La pêche était une activité très dynamique à Rosso et de subsistance en raison de la faiblesse des captures et, est principalement pratiquée par les wolofs « GAE-GAE » et les « Thioubalos » (les toucouleurs).

Aujourd'hui elle est une activité en léthargie à cause de l'envahissement des plantes aquatiques (le typha), qui en même temps constitue une zone de reproduction des poissons et rend l'accès au fleuve difficile. Et à cela s'ajoute l'insuffisance des moyens des pêcheurs, mais cela ne les empêche pas d'exercer cette activité en dehors de la commune.

8.4- Le commerce

Il s'agit d'un secteur informel, très dynamique surtout du fait de la proximité de la Mauritanie avec des marchandises relativement bon marché. Grand pourvoyeur d'emploi, il occupe 27% de la population composée essentiellement des femmes et des jeunes. A noter que ce secteur est dominé par la présence de demi-grossistes et de détaillants de la localité.

8.4.1- L'infrastructure

Le marché de Rosso polarise une vingtaine de villages et des hameaux périphériques. Il constitue le principal lieu d'approvisionnement et d'écoulement des produits pour les populations. Il est situé en pleine ville non loin du débarcadère. Il se caractère par son exiguïté et la faiblesse des installations.

Ce qui entraîne une forte demande en cantines non satisfaite qui pousse nombre de vendeurs à occuper tous les alentours du marché. On note aussi la présence massive de vendeurs un peu partout dans le centre urbain.

En effet Rosso est une ville où le commerce constitue l'activité motrice de l'économie. Cependant, on note l'insuffisance des infrastructures commerciales et la concurrence des produits locaux par la contrebande.

8.4.2- La distribution

Elle est assurée essentiellement par les commerçants détaillants de la localité. Les produits vendus sont principalement constitués de contrebande en provenance de la Mauritanie et qui propose des prix plus compétitifs par rapport aux produits locaux. Cette position frontalière joue un rôle fondamental dans le développement des activités de commerce aussi bien au niveau de l'offre que de la demande et cela nécessite le renforcement en ressources humaines et matérielles de la Douane sénégalaise pour un meilleur contrôle du commerce illégal.

8.5- Les petites entreprises

La commune de Rosso connaît depuis quelques temps un développement de certaines unités principalement la transformation de riz et des artisans qui produisent des biens de productions (artisans de production). En outre, la ville connaît un certain développement d'activités de services.

Il existe au moins une quarantaine d'unités de transformation du riz paddy en riz blanc sous forme brisé, demi-brisé et entier, avec une capacité relativement importante de ces unités ; elle tourne entre 5 et 6 tonnes. En période de récolte, la capacité de production peut être doublée.

La plupart des machines de transformation sont de fabrication locale. En effet, il se développe de véritables petites industries de fabrication et de réparation qui appuient ce secteur de la transformation. Néanmoins, le niveau de commercialisation reste faible du fait de la concurrence du riz importé.

8.5.1- Les services : l'assurance et le transit

La position de ville frontalière avec un pays où les possibilités de commerce sont réelles, offre des opportunités intéressantes pour l'implantation des services.

- **L'assurance :**

La commune de Rosso Sénégal enregistre l'un des trafics routiers les plus importants du Sénégal. On note un flux quotidien incessant de voitures de transports, de camions de marchandises et de véhicules particuliers.

Cette forte présence des voitures offre des marchés potentiels aux services d'assurance. Les sociétés d'assurance sont des sociétés de courtage qui font de la représentation en assurance.

Elles travaillent avec les maisons mères. Elles assurent toutes catégories de véhicules et de machines agricoles. Les primes d'assurance payées sont fonction de la puissance fiscale des voitures (nombre de chevaux).

- **Le transit**

La circulation des véhicules mauritaniens sur le territoire sénégalais via le débarcadère de Rosso offre aussi des opportunités de marché aux courtiers de la commune. En effet les voitures immatriculées en Mauritanie doivent souscrire une police d'assurance afin de pouvoir circuler au Sénégal. Ainsi une tarification leur est proposée en fonction du nombre de jours à faire sur le territoire sénégalais.

Cependant le marché de l'assurance à Rosso est particulièrement intéressant pendant la saison touristique avec le point de passage que constitue le débarcadère. En effet tous les véhicules des touristes (américains, européens, maghrébins et asiatiques) doivent souscrire des polices d'assurance avant de circuler dans le pays. Ce qui confère à ces sociétés des primes intéressantes.

Toutefois le marché de l'assurance à Rosso souffre de l'entrée dans la branche des courtiers sans aucune formation, de l'intrusion illégale des services mauritaniens sur le marché local, de l'anarchie qui existe au niveau du débarcadère.

8.5.2- Artisanat

Malgré le courage et la volonté des acteurs, le secteur de l'artisanat est peu développé du fait de sa faible capacité de production. De plus en plus les artisans se retrouvent autour des structures pour défendre leurs intérêts afin de redynamiser le secteur.

On retrouve à Rosso les différentes formes d'artisanat :

- ✓ *Artisanat de production* : Menuiserie bois ; Menuiserie métallique ; Couture ; Tailleur ; Forgeron
- ✓ *Artisanat d'Art :* Teinture ; Sérigraphie ; Tapisserie ; Cordonnerie Tissage ; Poterie
- ✓ *Artisanat de services :* Mécanique; Electricien; Plomberie ; Vulgarisation ; Tôlerie ; Electromécanique; Maçonnerie ; Carrelage.

On note un développement fulgurant des activités de l'artisanat pendant les campagnes agricoles et les fêtes religieuses.

Existence d'une convention des artisans de Rosso (CAR) qui regroupe tous les corps de métiers et affiliée à la Fédération Nationale des Artisans du Sénégal (FANAS) et à la Confédération des Agricultures du Delta pour mieux traduire les relations entre les secteurs de l'agriculture et de l'artisanat

Existence d'une maison communautaire des artisans avec l'appui des partenaires du GREF.

Cependant, force est de constater que les infrastructures font défaut: inexistence d'une maison des outils, d'un village artisanale d'où la faible promotion de l'artisanat dans la commune.

En plus de la CAR, il existe aussi l'association des jeunes tailleurs de Rosso qui essaie d'organiser les jeunes tailleurs afin de pouvoir développer l'activité au niveau de la commune et le groupement des femmes teinturières.

8.6- Tourisme

Porte d'entrée du Sénégal via le Maghreb et la Mauritanie, la commune de Rosso offre de réelles perspectives pour le tourisme.
Toutefois, ces potentialités ne sont pas exploitées du fait de l'absence d'infrastructures d'accueil et de politique de développement touristique.

Ainsi la forte demande en hébergement n'est pas satisfaite dans la commune. Ce qui fait que certaines personnes, lorsque le bac est arrêté, préfèrent passer la nuit à Saint-Louis ou à Richard Toll.

8.7- Transport

Du fait de sa position frontalière, la ville de Rosso enregistre un développement intéressant du transport qui contribue à la création d'emploi.
La commune de Rosso constitue une zone de polarisation, un point de transit des populations des collectivités locales environnantes.

Le trafic routier est très dense mais le parc automobile du transport interurbain surtout pour les voitures qui font la liaison Rosso-Richard Toll est très vétuste.
Aussi, on note une forte présence des camions de transport convoyant marchandises port de Dakar-Mauritanie.
Le développement du transport a eu des effets positifs dans le domaine des autres activités économiques: prolifération des restaurants et dibiteries ainsi que les activités du petit commerce
L'inexistence de voirie urbaine rend la circulation très difficile à l'intérieur de la ville surtout en période hivernale.
Cependant, il n'y'a que la Route nationale n°2 qui longe la commune du Sud au Nord.
La gare routière : financée par l'ADM se situe à l'entrée de la ville et offre toutes les opportunités pour décongestionner l'intérieur de la commune.

Les pousse-pousse aussi occupent une place importante dans le domaine du transport, elles permettent de convoyer les marchandises à l'intérieur du périmètre communal.

Le transport par pirogue: il assure la traversée du fleuve pour les voyageurs et occupe une place importante dans l'économie locale et contribue à la réduction du chômage des jeunes. La pirogue constitue un moyen de traversée important pour les populations sénégalaises et mauritaniennes.

Ainsi, dans le parc piroguier, on distingue : Les pirogues à moteur au nombre de52 et les pirogues à pagaie environ 120 pirogues. Il y'a aussi les taxis clandos, les calèches et les motos Jakarta.

Le bac, moyen incontournable de traversée, assure la liaison entre les deux rives. On note l'existence de 2 bacs modernes équipés de puissants moteurs Diesel de grandes capacités, propriété de l'Etat mauritanien. Les bacs peuvent transporter jusqu'à deux camions de 30 tonnes, deux véhicules d'environ 5 tonnes, des marchandises et des voyageurs. Ils font quatre rotations par jour (*deux rotations le matin et deux l'après midi)*. Les rotations s'arrêtent à 18h avec possibilité de location du bac en dehors des heures normales. Il existe un système de tarification établi pour la traversée du bac en tenant compte du poids des produits à transporter.

L'exploitation du bac est privatisée depuis les années 90. Elle est maintenant sous la gestion de la « société des bacs », de droit mauritanien. v

Toutefois, le transport en pirogue contriovbue à la lutte contre la pauvreté car cette activité permet dvà beaucoup de jeunes d'avoir des revenus ; maies certaines contraintes doivent être levées pour assurer la sécurité des personnes et améliorer l'efficacité du transport.

8.8- Le débarcadère

Situé à la pointe Nord de la commune en face Rosso Mauritanie, il constitue un espace de transit pour les voitures, les marchandises et les commerçants en direction des deux pays frontaliers.



Grand apport fiscal par rapport à la ressource locale à travers les taxes sur :

- ✓ Stationnement des voitures (aller et retour) ;
- ✓ Paiement des taxes par les commerçants ;
- ✓ Les portes de sortie: le transit représente 50% à 60% des recettes locales.

8.9- Le système financier local

- **Le CNCAS**

Il s 'agit d'une structure financière dont le siège est à Richard Toll mais qui intervient aussi dans la commune de Rosso Sénégal et finance principalement les activités agricoles.

- **Les institutions de micro-finances**

Il y'a principalement des institutions comme :

Le CMS (Crédit Mutuel du Sénégal)

La mutuelle « Walo Diokou »

La MEC DELTA : mutuelle des artisans de Rosso

L'UMECAS : Union des mutuelles d'épargnes et de crédit des artisans du Sénégal

- **Le change informel :**

Aux alentours du débarcadère se développe un véritable marché de change informel, toutes sortes de devises sont proposées à l'achat comme à la vente par les cambistes ambulants.

Malgré la forte présence d'institutions de micro finance, des contraintes sont à lever par rapport au faible niveau d'épargne et à l'insuffisance des crédits. Ainsi, la mise en place d'une ligne de crédit contribuera au développement du financement.

8.10- Le service financier postal

La circulation d'argent à l'intérieur du pays se fait principalement par le biais de la poste à travers les mandats. Ainsi, il arrive au bureau de poste de Rosso de traiter entre 250 et 300 mandats par mois (reçus et versés).

IX- La gouvernance locale

L'implication et la responsabilisation des populations dans la gestion des affaires locales constituent un des éléments déterminants de la décentralisation pour asseoir un développement endogène durable.

La notion de bonne gouvernance locale traduit d'abord une plus grande participation des populations à la définition et à la réalisation de leurs préoccupations essentielles ; mais aussi une meilleure implication de tous les acteurs qui agissent au sein de la commune pour créer un cadre harmonieux et une plus grande visibilité afin d'aboutir à un consensus et d'assurer la pérennité des actions de développement.

Ensuite elle suggère plus de transparence dans la mobilisation des ressources et la gestion des affaires publiques.

Enfin, elle doit déboucher sur la réalisation des objectifs fixés et l'obtention de résultats concrets sur le terrain afin de rendre visible les efforts de tous les acteurs. Cela nécessite une bonne politique sociale et institutionnelle de communication.

9.1- Le Conseil municipal

Il est le premier acteur du développement local, à la tête duquel il y a le Maire. Le Conseil municipal est l'émanation d'un consensus issu de participation populaire. Il est chargé de définir les grandes orientations du développement économique et social de la commune.

Le bureau du Conseil municipal est composé du Maire, du 1er Adjoint et 2éme Adjoint au Maire et les Commissions sont au nombre de 14 dont 3 présidentes commissions. Cependant, on constate des problèmes qui entravent le bon fonctionnement du travail des commissions :

- L'inexistence de plans d'actions pour les commissions.
- Manque de formation, de moyens matériels et humains
- Absence lettre de mission commissions
- Non fonctionnalité de la majeure partie des commissions exceptées les commissions Domaniale et Jeunesse/Sports

Par conséquent, il urge de mettre en place un plan de formation en vue de renforcer la capacité des élus sur les rôles et missions des commissions et leurs champs de compétence.

Le conseil municipal de Rosso est composé de 46 membres dont (07) femmes soit 15% ; ce qui constitue une très faible représentativité mais supérieur à la moyenne départementale. On note également 42 nouveaux conseillers d'où la nécessité d'une formation pour le renforcement de capacité des élus.

Les Commissions du Conseil municipal	
1. Santé	8. Finances
2. Education	9. Environnement-Assainissement
3. Transport	10. Habitat-Urbanisme
4. Commission des Sages	11. Action sociale et Développement
5. Jeunesse-Sport-Loisirs-Culture	12. Commission fêtes et cérémonies
6. Commission domaniale	13. Entreprenariat féminin et Petite Enfance
7. Planification	14. Coopération décentralisée

Le niveau d'instruction des femmes est relativement faible contrairement à celui des hommes qui est plus élevé avec 27 instruits, dont 09 ont un niveau supérieur, 10 un niveau secondaire et 08 un niveau élémentaire et le reste des analphabètes français.

9.2- Capacités institutionnelles

- **Instruments de pilotage**

- PIC (2007-2011) arrivé à terme et financé par l'ARD de Saint-Louis et Le Partenariat;
- PIC (2011-2016) en cours d'élaboration,
- Existence d'un Plan d'Urbanisme qui date de 1968.

- **Equipements et matériel**

Infrastructure et mobilier de bureau : Il existe un Hôtel de ville dont les locaux sont hérités de l'ancienne CR de Rosso Sénégal et nécessitant une réhabilitation, il est composé de : 1 bureau état civil, 2 bureau comptables, 1 secrétariat, les bureaux du Maire et de ses 2 adjoints, 1 salle délibération et 1 magasin.

Le mobilier et le matériel de bureau : 1 téléviseur, des chaises et tables en bon état et quantité suffisante, 3 climatiseurs.

Outil informatique : 6 ordinateurs + des imprimantes, pas de connexion internet.

Ressources humaines : 1 Secrétaire municipal, 2 comptables, 3 Commis dont 2 agents de l'état civil et 1 vendeur ticket, 5 manœuvres, 1 infirmier recruté par la commune, 3 chauffeurs.

La commune de Rosso est très avancée en matière d'intervention des ONG, projets et programmes qui l'accompagnent dans la mise en œuvre des politiques de développement.

- **Les partenaires au développement**

L'Etat est le premier partenaire de la commune à travers ses programmes et projets nationaux dont le PNDL avec l'appui des services techniques déconcentrés (STD), des ARD et des ADM. Aussi, dans le cadre de La coopération décentralisée, Le Partenariat de Lille et la Coopération Saint-Laurant-Blangy appuient la commune dans différents domaines.

Le Partenariat avec Saint-Louis et sa Région (PSLR) est une association de développement mise sur pied en 1981 suite au jumelage en 1978 des villes de Lille et de Saint-Louis. Elle agit dans le cadre de la coopération décentralisée entre d'une part la ville de Lille, le département du Nord et la région Nord Pas de Calais et d'autre part Saint-Louis du Sénégal et sa région. Elle intervient dans plusieurs secteurs d'activités dans la région.

Mais dans la commune de Rosso, les interventions effectuées ont surtout concernées le domaine de l'éducation, d'appui à la gestion municipale, de planification locale, de l'action sociale et de coopération décentralisée. Le partenariat appuie aussi les handicapés de la commune en formation et en matériel orthopédique et participe aussi à leur structuration.

La section des femmes également a pu bénéficier de l'appui institutionnel du partenariat et une case solidaire a été mise sur pied pour leur permettre de développer leurs activités économiques.

Dans le cadre du programme d'appui une série de formation est réalisée à l'endroit des conseillers municipaux, des délégués et conseils de quartiers.

La ville de Saint-Laurent Blangy, dans la région Nord Pas de Calais entretient depuis 2004 des relations de coopération décentralisée avec la commune de Rosso Sénégal et intervient dans tous les domaines.

D'autres partenaires accompagnent la commune dans ses actions de développement (USAID/PLE, GIE CNT (Coumba Nor Thiam).

9.3- Dispositif bonne gouvernance locale

Il existe des cadres de concertation à Rosso tels que l'Association des Délégués de quartier créée en 2007 et regroupant 10 membres ; et 05 Conseils de quartier : Médina et Cité Niakh ; Santhiaba 1 et 2 ; Santhiaba 3 et 4 ; Diamaguene et Rosso peulh ; et Mbagam dont certains ne fonctionnent pas correctement, faute de moyens matériels et financiers.

Toutefois, les quartiers de Ndiandou, Niakhor et Croisement ne disposent pas encore de CQ.

En outre, on note une absence de concertation périodique entre le Maire et les délégués de quartier, mais également une méconnaissance des rôles et fonctions de certains délégués.

Les CQ servent de cadre d'identification et de réalisation de projets à dimension quartier et assurent l'animation du développement urbain. Les relations CQ-Mairie sont relativement bonnes mais souvent traduites par des heurts par moment.

- Les CQ et les conseillers municipaux ont bénéficié de formation sur leurs rôles et missions financés par l'ARD de St Louis.
- Il existe une bonne représentativité des femmes dans les CQ qui disposent d'1 compte.
- Le Fonds de Développement Local (prise en charge de microprojets communautaires à but non lucratif) mis en place par la Mairie grâce à l'appui du Partenariat mais les CQ n'en bénéficient pas encore et ne sont pas informés de la disponibilité du financement.
- **Mise en place de 05 GIE CETOM** non encore opérationnels par faute de disponibilité de subvention promise par la Commune mais qui sera mise à leur disposition dès le vote du budget 2011. Il est prévu une **subvention de 40 000 f CFA / mois /** CQ, et une dotation de matériels et équipements est déjà disponible composés de charrettes, d'Anes, des hangars et d'un petit matériel (brouettes, pelles, gants, tenue …) et le démarrage des opérations de ramassage est prévu dès le vote et l'adoption du budget.

9.4- Les organisations communautaires de base

L'implication des populations se fait de plus en plus au travers des structures organisées : associations ou GIE qui tournent autour de 110 OCB[7] environ. Il s'agit de structures associatives qui regroupent des hommes et des femmes poursuivant les mêmes objectifs. Elles sont aussi de puissants moyens de participation, de pression, de contrôle et de régulation démocratique. Elles concernent tous les secteurs d'activités.

[7] 110 OCB : source, inventaire des OCB, PIC 2011-2016

9.5- La dynamique féminine

Leur domaine de prédilection constitue le petit commerce, l'agriculture, l'artisanat, la couture, la coiffure, etc.

On dénombre plus d'une cinquantaine de GPF formés et dirigés par des femmes au niveau de la commune. Certains d'entre eux sont affiliés à la Fédération départementale. De ce fait, ils bénéficient des possibilités de crédit, mais aussi de formation offertes par les partenaires.

9.6- Gestion foncière

Dès l' installation de l'actuelle équipe, un état des lieux effectué, avait permis de déterminer les zones litigieuses et les zones à aligner particulièrement le quartier de Rosso peulh.

- L'accès à la terre des jeunes et des femmes est relativement bon et pas de difficultés majeures dans la gestion foncière.
- L'extension de la commune se fera vers la partie Sud Ouest qui abrite les parcelles de la CSS appartenant à la commune.

Toutefois, on note une bonne prise en charge des groupes vulnérables dans le budget (maladies, appareillages, social) contrairement aux années précédentes.

Cependant, des difficultés sont à noter :

- Besoins en formation dans la gestion des ordures ménagères.
- Manque de moyens des C-Q et des délégués de quartier pour jouer pleinement leur rôle.
- Non maitrise de leurs rôles et missions et faible niveau d'instruction de ses membres.

En perspective, un appui institutionnel venant du Partenariat

-Financement des actions de formation des élus, les délégués de quartier, les GPF, les CQ ;

-Diagnostic de l'assiette fiscale de la commune ;

-Redynamisation et relance des activités du Point focal des CQ et recrutement d'une personne ressource chargée d'animer le point focal ;

-Le projet CETOM sera lancé le 20 /04/2011 et des journées de sensibilisation seront réalisées avant le lancement et distribution de poubelles lors de ces journées ;

- Possibilité d'acquisition d'un camion vidange pour la mairie ;

-Appui en appareillage des associations de handicapés ;

-Pour l'éducation, projet de construction d'une nouvelle case des touts petits.

8-7 Le budget

Le budget est l'acte par lequel une collectivité locale prévoit et autorise pour une année ses recettes et ses dépenses (cf. code des collectivités locales).

Pour une collectivité locale, avoir un budget suppose qu'elle est juridiquement capable et qu'elle dispose de l'autonomie financière. Etre capable juridiquement c'est être disposé du pouvoir de régler ses propres affaires.

Avoir ses propres organes de gestions : un organe qui prend les décisions (conseil de la CL) et un organe qui exécute les décisions (organe exécutif).

Le budget est l'instrument principal de gestion qui définit la collecte des ressources et leur répartition.

Il concerne deux parties : les recettes et les dépenses. L'analyse de ces deux postes nous montre l'efficacité des services municipaux et le degré de prise en charge des préoccupations des citoyens par les autorités municipales.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses

Tableau : Evolution budget de la commune de Rosso (Prévisions)

	2007		2008		2009		2010		2011	
SECTION	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**
Investissem-ent	65071399	33,55	75309500	35	78709500	36	79064783	31	95532565	33
Fonctionne-ment	128890000	66,45	138220000	65	138220000	64	174720000	69	193430000	67
Total	**193961399**	**100**	**213529500**	**100**	**216929500**	**100**	**253784783**	**100**	**288962565**	**100**

Les recettes de la section fonctionnement proviennent essentiellement des postes suivants :

- Produits domaniaux: ils représentent la part la plus importante avec 30,83 % en 2007 et 32,31% en 2010.
- Les produits d'exploitation : de 30,83% en 2007 ils passent à 32,31 % en 2010. La légalisation pour le passage en Mauritanie (entrées et sorties) apporte la contribution la plus importante avec 80 % en 2010. Ce poste, quoique important peut être augmenté de beaucoup si la municipalité revoit le système de fonctionnement et s'installe au niveau du débarcadère.
- Les imports locaux : 9,54 % en 2007 et 8,07 % en 2010.

Pour ces deux derniers postes, une restructuration de la ville, une plus grande efficacité dans la collecte doit permettre d'avoir des recettes plus importantes.

Le cumul de ces trois postes de recettes représente 73 % en 2010 de la contribution globale dans les recettes de fonctionnement.

Aussi, une plus grande rigueur doit-elle être observée dans l'élargissement de l'assiette fiscale mais surtout dans la collecte afin que toutes les poches de recettes soient exploitées de manière efficace.

Les dépenses de fonctionnement représentent 69 % en 2010 alors qu'elles étaient de 64 % en 2009. Ce qui constitue une certaine orientation dans l'élaboration du budget.

Les postes les plus budgétivores dans les dépenses de fonctionnement sont :

- Le cabinet du maire : il engloutit la plus grande partie des recettes de fonctionnement
- Les salaires représentent seulement % des dépenses de fonctionnement
- Les dépenses sociales : ce poste comprend les dépenses relatives à la santé, l'éducation, la jeunesse, l'éclairage public, etc. Elles représentent % des dépenses prévues pour le fonctionnement en 2010.

Les dépenses d'investissement qui doivent servir à doter la municipalité d'infrastructure et aussi constituer un patrimoine pour la collectivité sont passées de 36 % en 2009 à 31 % en 2010 dans les prévisions.

L'exécution du budget est la matérialisation concrète des prévisions faites. En effet la préparation du budget suppose la volonté préalable de prendre en charge la résolution de certaines préoccupations. La part réservée par le budget aux différents secteurs témoigne de la volonté de prendre en charge les problèmes afin de leur trouver des solutions, aussi bien dans le fonctionnement que dans les investissements à faire.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, on constate une nette augmentation en valeur relative dans les prévisions.

Le fonctionnement réserve une part faible aux dépenses sociales surtout dans un contexte national de lutte contre la pauvreté.

La communication

Elle constitue un élément essentiel pour une participation populaire des populations à la construction du développement de leur cité.

Le développement de la communication sociale et institutionnelle passera nécessairement par la mise en place d'un cadre local de concertation entre élus, populations et partenaires au développement.

Forces	**Faiblesses**
- Bonne dynamique organisationnelle, - Existence d'un potentiel de ressources locales, - Bonne dynamique participative des populations aux actions de développement - Existence de cadres de concertation	-faible maitrise des textes de lois sur la décentralisation -commissions peu thématiques -manque de moyens financiers et matériels des OCB -manque de formation et d'encadrement des OCB -faiblesse de stratégies de mobilisation des ressources locales -insuffisance des outils de communication -absence de police municipale

IX .Synthèse du bilan diagnostic

La commune de Rosso Sénégal est créée par le décret **N°171-2002 du 21 Février 2002** et connait un niveau de développement assez limité. L'analyse socio-économique de la commune a montré une contre performance économique malgré les atouts et potentialités qui lui donnent le droit d'avoir pour ambition de devenir « un pôle d'échanges commerciaux » de la vallée.

La commune n'a pas encore réalisé l'objectif de l'éducation universelle au niveau de l'enseignement préscolaire ou le TBS[8] est très faible avec 10,28% et au niveau de l'enseignement élémentaire avec un TBS de 89%. L'enseignement arabo-coranique existe et fait face à de graves contraintes et quant à l'alphabétisation, elle n'existe pas. La situation des populations en matière d'éducation et de formation est préoccupante avec un taux de déperdition assez élevé et un réel besoin en manuels et en matériels didactiques et logistiques.

Quant aux indicateurs de santé, ils demeurent relativement satisfaisants avec l'existence de trois (3) postes de santé dont un en état de délabrement. Cependant, le système de santé dans son ensemble fait face à des difficultés. On note l'existence des endémies locales notamment les maladies hydriques qui touchent les populations les plus vulnérables. Les conditions d'hygiène individuelle et collective et d'assainissement précaires du milieu sont responsables de la dégradation de l'état de santé des populations.

L'eau, qui est un élément important dans la culture du riz, est disponible dans la commune en toute saison depuis l'avènement du barrage de Diama. Ce qui rend possible plusieurs périodes de culture (saison normale, contre saison, intersaison). De plus, l'eau courante est aussi disponible dans la commune avec le réseau de la SONEES, même si des branchements complémentaires doivent être réalisés et élargis, mais également, il faut alimenter le château d'eau ou changer le tuyau central pour une meilleure couverture.

L'électricité est le principal facteur de production utilisé par l'artisanat de production mais aussi, par les services. Son avènement en 1984 a permis de développer beaucoup d'activités dans la commune.

On note à Rosso, une forte dynamique organisationnelle des femmes dans l'impulsion du développement économique et social de la commune. Elles s'impliquent davantage dans la recherche de solutions endogènes pour un développement harmonieux et durable. Leur domaine d'activité constitue le petit commerce, l'agriculture, l'artisanat, la couture, la coiffure, etc.

Dans le domaine de l'action sociale, les groupes vulnérables bénéficie d'une assistance qui est à améliorer et à renforcer. L'association des handicapés moteurs de Rosso bénéficie de l'appui du Partenariat avec Saint-Louis et sa Région à travers le Programme de Solidarité avec les Personnes

[8] *TBS : Taux Brut de Scolarisation*

Défavorisées. Aujourd'hui, cette association se caractérise par son défaut de fonctionnement lié entre autres à la mauvaise gestion des projets économiques, au manque de siège, au manque de moyens financiers et matériels considérables.
Ainsi, le développement social passe par une politique d'autonomisation des groupes vulnérables et une politique sociale tendant à assurer une meilleure couverture sociale.

En raison de sa position géographique et de la nature fertile de ses sols, la commune présente des perspectives intéressantes dans le domaine de l'économie.

L'agriculture dont le riz est la principale spéculation a un fort potentiel de production avec des rendements de l'ordre de 7 à 8 tonnes à l'hectare. A côté de cette production rizicole se développe en amont comme en aval une série d'activités notamment dans le domaine de l'artisanat, de la transformation et de la commercialisation.

La position géographique de la commune et le développement des activités de transport qui en découle, ont donné naissance à l'implantation de services dans la commune notamment dans le domaine du transit, de l'assurance du change du transport fluvial.

Les activités vont devenir de plus en plus importantes avec la construction du marché.
En matière de prévision de recettes fiscales, la commune de Rosso Sénégal présente un potentiel très important. Les activités économiques sont nombreuses, donc l'assiette fiscale est relativement importante.

Le poste budgétaire légalisation qui concerne principalement la vente d'autorisations de circulation en RIM qui est de 90 000 000 F en termes de prévision en 2010 peut être multiplié par 2 ou même par 2,5. Il suffit seulement de mettre en place certaines conditions et d'être plus rigoureux dans le contrôle.

Pour ce qui est des produits domaniaux, des impôts locaux et des taxes fiscales, le potentiel n'est pas bien exploité du fait d'une mauvaise couverture de l'assiette.

Ainsi, au niveau de la commune l'impératif doit être la bonne connaissance de l'assiette fiscale pour un meilleur recouvrement.

Rosso a une population relativement jeune comprise entre 0 à 14ans (37 %) et 15 à 35ans (40%). En effet cette population jeune constitue un potentiel économique intéressant et une main d'œuvre importante de production pour cette localité où les activités dominantes sont l'agriculture, le commerce et les services.

Aussi, le pourcentage des femmes en âge de procréer est de 27%, ce qui traduit un pourcentage non négligeable pour l'accroissement de la population. Il s'y ajoute que des efforts d'investissements devront être faits pour une meilleure amélioration de la santé de la reproduction.

Toutefois il conviendra d'intensifier les investissements sur la formation pour avoir des ressources de qualité et adaptées.

L'une des caractéristiques de cette commune frontalière avec la Mauritanie est la bonne cohabitation entre les peuples. Ce qui abouti à une diversité culturelle avec la coexistence en paix de plusieurs ethnies, plusieurs cultures.

Cette diversité culturelle et cette symbiose constituent des éléments de richesse culturelle et de stabilité dans la commune qu'il conviendra de maintenir.

Les autorités municipales développent un réseau de partenariat au niveau local et international. Cette initiative doit être maintenue et valoriser pour un développement harmonieux et durable de la collectivité locale.



TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS ET PERSPECTICVES DE DEVELOPPEMENT

I- Vision de la commune de Rosso-Sénégal
II- Enjeux et objectifs de développement
III- Le plan d'investissement local

PIC DE LA COMMUNE DE ROSSO SENEGAL

TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

I- Vision de la commune de Rosso-Sénégal

L'approche participatidvve adoptée dans ce processus de planification a permis aux populations de Rosso-Sénégal, au Conseeil Municipal et au Maire de décliner leurs vœux sur le devenir de leur localité. Ainsi, la vision est la suivante :

Rosso-Sénégal, ville transfrontalière dotée d'une plateforme d'infrastructures de base modernes de qualité et pole d'échanges commerciaux et de développement durable.

Le consensus autour de cette stratégie met l'accent sur la nécessité d'une mobilisation des décideurs politiques, des acteurs locaux et des partenaires au développement pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion à travers l'établissement d'un lien étroit entre la réduction de la pauvreté, le progrès économique et le renforcement des capacités.

Ainsi, la réalisation de ce souhait passerait nécessairement par :

- Une promotion de l'agriculture qui constitue le fort potentiel de l'économie locale et dont la valorisation entrainera directement le développement des autres secteurs productifs, notamment dans le domaine de l'artisanat, de la transformation et de la commercialisation.
- Une exploitation rationnelle des ressources que recèle la commune à travers la promotion d'un développement adéquat des ressources humaines qui passera par l'offre de services de qualité e santé et en éducation.
- Une accessibilité des services sociaux de base de qualité : par l'intensification des investissements sur la formation pour avoir des ressources de qualité et adaptées. ; La construction de structures sanitaires modernes, l'amélioration de l'accessibilité financière aux soins de santé et le relèvement du plateau technique ; un environnement sain et un cadre de vie bien doté.

- Une disponibilité des facteurs de production, à savoir l'eau, l'électricité, le téléphone, l'Internet est importante dans la mise en place des conditions d'un développement économique. Ces facteurs rendent plus faciles le développement des capacités de production dans la commune.

- Par l'intégration des économies frontalières en développant une spécialisation en termes d'avantages comparatifs et par la mise en place d'infrastructures routières car la position stratégique de la commune lui offre des perspectives intéressantes dans le cadre du transport. Le développement de la destination non seulement entraîne le développement de l'économie des transports et des services (assurances, réparation etc.) mais aussi crée beaucoup d'externalités

positives dans les domaines du commerce, de l'artisanat, de la restauration, des recettes municipales.

- Une gouvernance locale participative qui passe par une plus grande implication des populations dans la gestion des affaires locales, une bonne maitrise des rôles et missions des élus, une bonne connaissance de l'assiette fiscale de la commune pour un meilleur recouvrement de la fiscalité locale.

II- Enjeux et objectifs de développement

Les objectifs généraux de développement de la commune ont été définis en relation avec les quatre axes thématiques dégagés lors de la phase de diagnostic. C'est ainsi que quatre axes majeurs ont été définis :

AXE 1 : Accès aux services sociaux de base de qualité

AXE 2 : Préservation de l'environnement et amélioration du cadre de vie

AXE 3 : Promouvoir une économie locale intégrée boostée par un commerce transfrontalier et une agriculture moderne.

AXE 4 : Améliorer et renforcer les dispositifs de gouvernance locale et la promotion du genre.

Axe 1 : Accès aux services sociaux de base de qualité	
Objectifs généraux	**Résultats attendus**
OG 1. Offrir des services sociaux de base de qualité à toute la population **OG 2.** Améliorer l'accessibilité et les prestations de services sanitaires par le renforcement des infrastructures, de la qualité du plateau technique et du personnel médical **OG 3** : Assurer la couverture totale de l'alimentation en eau potable des habitants de la commune par la densification et l'extension du réseau hydraulique et la promotion des branchements particuliers	**Résultat1.** L'accès à l'éducation amélioré ; la formation professionnelle et technique et l'alphabétisation fonctionnelle introduites. **Résultat 2.** Les infrastructures sanitaires sont disponibles et accessibles et dotées de plateaux techniques relevés. **Résultat 3**. Le réseau AEP est densifié et étendu aux quartiers mal desservis. **Résultat 4**. Le château d'eau devient fonctionnel. **Résultat 5.** L'énergie est étendu dans toute la commune

Axe 2 : Préservation de l'environnement et amélioration du cadre de vie	
OG 1: Mettre en place un système de gestion adéquat des eaux pluviales et usées et promouvoir l'implantation de latrines publiques. **OG 2** : Promouvoir la régénération, préservation et la sauvegarde de l'environnement et améliorer le cadre de vie urbain **OG 3:** Développer et promouvoir le patrimoine culturel et les activités sportives	**Résultat 6.** La commune est assainie à travers une bonne maitrise des ordures ménagères **Résultat 7**. Un dispositif d'évacuation et de traitement des ordures ménagères est mis en place. **Résultat 8.** Tous les quartiers de la commune sont lotis et le cadre de vie bien doté. **Résultat 9**. Une politique de reboisement est préconisée pour la régénération et la préservation des ressources végétales. **Résultat 10**. Les troupes théâtrales sont plus professionnelles **Résultat 11**. L'activité économique est ajoutée aux activités sportives et culturelles des jeunes.
Axe 3 : Promouvoir une économie locale intégrée boostée par un commerce transfrontalier et une agriculture moderne.	
OG 1 : Développer et promouvoir une agriculture durable et moderne avec un accompagnement financier et un encadrement technique des Organisations de Producteurs **OG 2** : Promouvoir la mise en place d'infrastructures dans les secteurs du commerce et du transport et contribuer à leur restructuration et leur modernité **OG 3** : Soutenir les secteurs de l'élevage et de la pêche et contribuer à leur modernisation **OG 4 :** Améliorer et promouvoir l'offre de services pour la valorisation des potentialités dans les secteurs de l'artisanat et du tourisme **O G 5.** Réorganiser le secteur du transport **OG 6**. Rendre accessible le système financier	**Résultat 12**. Les capacités techniques des OP sont renforcées avec un accompagnement financier plus accru. **Résultat 13**. Les unités de conservations et de transformations des produits agricoles sont disponibles et fonctionnelles. **Résultat 14**. L'acheminement et la commercialisation de la production agricole se font dans des conditions optimales avec la mise en place de pistes de production. **Résultat 15**. Une meilleure circulation des personnes et des biens et un commerce prospère boosté par les produits locaux. **Résultat 16**. Les races locales sont améliorées et la culture fourragère est accrue

(Suite) **Axe 3 : Promouvoir une économie locale intégrée boostée par un commerce transfrontalier et une agriculture moderne.**	
	Résultat 17. La pêche redevient une activité motrice de l'économie locale. **Résultat 18**. Le tourisme solidaire et l'artisanat sont promus et valorisés et contribuent au développement économique local. **Résultat 19.** De nouvelles infrastructures routières sont construites et le parc automobile renouvelé. **Résultat 20.** Les NTIC se développent à travers une bonne couverture optimale des postes et télécommunications et une bonne mise en place de nouvelles infrastructures.
Axe 4 : Améliorer et renforcer les dispositifs de gouvernance locale et la promotion du genre.	
OG 1 : Améliorer et développer les capacités institutionnelles de l'ensemble des acteurs locaux **OG 2** : Promouvoir et renforcer une participation responsable de la société civile dans la gestion des affaires locales par la consolidation des espaces de dialogue-concertation existants (CQ, Associations….) **OG 3** : Promouvoir l'autonomisation des groupes vulnérables et contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie par une meilleure prise en charge dans les politiques locales **OG 4**. Renforcer les moyens humains matériels et financiers de la mairie **OG 5** Renforcer la démocratie locale	**Résultat 21**. Le contrôle citoyen est promu pour assurer une bonne gouvernance. **Résultat 22.**Le conseil municipal dispose de réelles capacités techniques et managériales pour assurer une bonne politique des missions et rôles qui leur sont assignés. **Résultat 23**. Des espaces de dialogues et de concertations permanents sont promus entre le Conseil Municipal et les acteurs locaux pour garantir une participation effective de toute la population. **Résultat 24**. L'approche genre est prise en compte0 par le CM et les besoins des personnes en situation d'handicap sont pris en charge par les politiques locales. **Résultat 25.** Bonne dynamique des conseils de quartiers et des OCB dans les actions de développement et renforcement de leurs capacités techniques, organisationnelles et financières.

L’implication et la participation de tous les acteurs au processus de développement a permis d’effectuer ce cadre de résultat qui doit refléter la pertinence, l’efficacité et la réalisation des projets identifiés par les populations.

III- Le plan d'investissement local

OG	Actions	Localisation	Nbr projets	Qté	CU	Montant	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
AXE 1: Accès aux services sociaux de base de qualité												
OG 1 : Offrir des services sociaux de base de qualité a toute la population	Construction de 11 salles de classe	Ecole Rosso2 et 3,	1	11	7000000	77000000	7000000	14000000	14000000	14000000	21000000	7000000
	Réfection de 2 salles de classes	Mbagam	1	2	800000	1600000	800000	800000				
	Acquisition de 500 tables bancs	Rosso2 et Franco arabe, Mbagam	1	500	25000	12500000	2500000	2500000	2500000	2500000	2500000	
	Electrification de 3 écoles	Rosso2 et Franco arabe et Ros so	1	3	2000000	6000000		2000000		2000000	2000000	
	Construction de05 blocs administratifs dans toutes les écoles	Ecole Rosso1,2 et3, Mbagam et Franco-Arabe	1	5	1700000	8500000		3400000	5100000			
	Construction et réhabilitation des clôtures des écoles	Mbagam et Rosso3	1	2	3000000	6000000		3000000	3000000			
	Reboisement dans toutes les écoles	Commune	1	500	500	250000		250000				
	sensibilisation des parents sur les déclarations tardives des naissances	Commune	1	6	250000	1500000	250000	250000	250000	250000	250000	250000
	Délocalisation de la CTP de Médina et trouver un site pour la construction de la CTP	Médina	1	1	20000000	20000000				20000000		
	Construction de CTP	Santhiaba1 et 2, et Cité Niakh	1	2	20000000	40000000					20000000	20000000

Suite

OG	Actions	Localisation	Nbr projets	Qté	CU	Montant	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Appui en matériel didactique des CTP	Commune	1	6	2000000	12000000	2000000	2000000	2000000	2000000	2000000	2000000
	Installation de 06 Salles informatiques	CEM, Ecoles	1	6	10000000	60000000	10000000	10000000	10000000	10000000	10000000	10000000
	Construction de 06 salles d'alphabétisation	Commune	1	6	7000000	42000000	7000000	7000000	7000000	7000000	7000000	7000000
	Construction d'un lycée	Rosso Peulh	1	1	500000000	500000000				500000000		
	Construction d'un CEM	Mbagam	1	1	80000000	80000000						80000000
	Dotation en manuels et matériels pédagogiques des écoles	Toutes les écoles	1	6	2000000	12000000	2000000	2000000	2000000	2000000	2000000	2000000
	Organisation de sessions de formation pédagogiques du personnel enseignant	Commune	1	6	100000	600000	100000	100000	100000	100000	100000	100000
	Intégration de l'enseignement religieux dans le Préscolaire et augmentation des SDC	CTP Mbagam	1	6	7000000	42000000	7000000	7000000	7000000	7000000	7000000	7000000
	Motivation du personnel communautaire des CTP	CTP Mbagam et Médina	1	6	500000	3000000	500000	500000	500000	500000	500000	500000
	Appui et équipements des écoles arabes et Modernisation des Daraas	tous les quartiers	1	50	500000	25000000		5000000	5000000	5000000	5000000	5000000
	Construction et équipement d'une bibliothèque communal et d'un cyber centre	commune	1	2	32750000	65500000			32750000	32750000		
	Construction de 10 latrines de 02 Box sanitaires dans les écoles et au CEM	Mbagam, Rosso 2,,3et Franco-Arabe	1	10	1100000	11000000	2200000	2200000	2200000	2200000	2200000	

Suite

OG	Actions	Localisation	Nbr projets	Qté	CU	Montant	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Réhabilitation latrines de l'école 1	Ecole1	1	1	750000	750000		750000				
	Adduction en eau potable dans les écoles	croisement - Ndiandiou	1	2	10000000	20000000						20000000
	Mise en place des associations éducatives dans les établissements scolaires	Toutes les écoles	1	7	50000	350000		100000	100000	100000	50000	
	Organisation de sessions de formation des organes de gestion (CG/APE)	Tous les CG/APE	1	6	400000	2400000	400000	400000	400000	400000	400000	400000
	Organisation de journées d'excellence pour les élèves les plus méritants	Toutes les écoles	1	6	1000000	6000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000
	Construction d'un hangar pour les accompagnants des malades	Poste de santé de Santhiaba4 et Rosso peulh	1	2	3000000	6000000		3000000	3000000			
	Renforcement du personnel Médical (01 sage femme et infirmiers,)	Rosso Peulh, et Santhiaba 4	1	4	700000	2800000		700000	700000	700000	700000	
	Recrutement et formation de 2 ASC et 1 matrone	Postes de santé deRosso Peulh	1	3	1000000	3000000				1000000	1000000	1000000
	Acquisition d'une Moto pour le poste de Rosso peulh et acquisition de matériels de stérilisation	Rosso Peulh	1	2	2000000	4000000		4000000				
	Appui en dotation de médicaments	Pour les trois postes de santé	1	3	2000000	6000000		2000000	2000000	2000000		
	Appui en dotation de draps pour la maternité	Poste de santé de Santhiaba 4	1	1	1000000	1000000		1000000				

Suite

OG	Actions	Localisation	Nbr projets	Qté	CU	Montant	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Acquisition de 2 Ambulances	Poste de Rosso Peulh et Mbagam	1	2	30000000	60000000					30000000	30000000
	Campagne de saupoudrage à la veille de chaque hivernage	Commune	1	5	500000	2500000		500000	500000	500000	500000	500000
	Organisation de journées de sensibilisation des populations sur les VIH les IST + formation des femmes leader	Commune	1	10	250000	2500000		500000	500000	500000	500000	500000
	Organisation de journées de sensibilisation des populations sur les maladies hydriques	Commune	1	6	100000	600000	100000	100000	100000	100000	100000	100000
	Appui en dotation de 5000 moustiquaire de populations logées dans les casiers rizicoles	Commune	1	5 000	3000	15000000		3000000	3000000	3000000	3000000	3000000
	Motivation du personnel communautaire	commune	1	6	600000	3600000	600000	600000	600000	600000	600000	600000
	Construction d'une morgue	Poste de Santhiaba 4	1	1	3000000	3000000						3000000
	Construction d'un centre de santé	Commune	1	1	500000000	500000000						500000000
	Extension du réseau en AEP dans les quartiers	croisement-niakhor-ndiandiou	1	3	10000000	30000000			10000000	10000000	10000000	
	Installation de 3 bornes fontaines	croisement-niakhor-ndiandiou	1	3	250000	750000			750000			
	Augmentation des branchements particuliers, extension et densification du réseau de la SDE	Tous les quartiers	1	10	10000000	100000000		20000000	20000000	20000000	20000000	20000000

Suite

OG	Actions	Localisation	Nbr projets	Qté	CU	Montant	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Remplacement du tuyau central de la SDE à partir de Richard Toll ou Mise en place d'une unité de potabilisation à maintenir	De Richard Toll à Rosso-Sénégal	1	1	PM							
	Ouverture d'un guichet de paiement des factures de la SENELEC et de la SDE	Commune	1	2	PM							
	Extension du réseau électrique	croisement-niakhor-Ndiadiou	1	3	10000000	30000000			30000000			
	Acquisition d'un groupe électrogène ou installation d'un système solaire	croisement-niakhor-ndiadiou	1	3	10000000	30000000			30000000			
	Densifier l'éclairage public	diamaguene, médina Santhiaba1,2,3 et 4, Rosso peulh	1	7	10000000	70000000		10000000	10000000	10000000	20000000	20000000
	Electrification des cimetières	Diamaguene, cité niakh, mbagam	1	3	3000000	9000000				3000000	3000000	3000000
OG 2: Développer et promouvoir le patrimoine culturel et les activités sportives	Organisation de sessions de formation en organisation et en élaboration de projets	commune	1	6	250000	1500000	250000	250000	250000	250000	250000	250000
	Construction et Equipements d'une salle de spectacle	commune	1	1	25000000	25000000					25000000	
	Plaidoyer auprès des partenaires pour obtenir de financement pour augmenter le nombre des journées culturelles et	commune	1	5	1000000	5000000		1000000	1000000	1000000	1000000	1000000

Suite

OG	Actions	Localisation	Nbr projets	Qté	CU	Montant	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Aménagement et équipements des aires de jeu	Médina, Rosso Peulh,Ndiadiou	1	3	600000	1800000			1800000			
	Construction d'un Stade municipal multifonctionnel	Commune	1	1	500000000	500000000	500000000					
	Mettre en place des parcours ou parking sportifs bien équipés	Commune	1	3	20000000	60000000				20000000	20000000	20000000
	Plaidoyer pour la promotion des autres disciplines sportives	Commune	1	6	1000000	6000000			2000000	2000000	2000000	
	Réorganisation de la course de mouton (Ndiaro balli	Rosso Peulh	1	1	500000	500000			500000			
Total Axe 1			**58**			**2535500000**	**543700000**	**110900000**	**211600000**	**683450000**	**220650000**	**765200000**
Axe 2 : Préservation de l'environnement et amélioration du cadre de vie												
OG 1: Mettre en place un système de gestion adéquat des eaux pluviales et usées et promouvoir l'implantation de latrines publiques	Mise en place du projet CETOM	Commune	1	1	5000000	5000000	5000000					
	Création d'une décharge publique	Commune	1	1	10000000	10000000		10000000				
	Projet restructuration et lotissement des quartiers	Tous les quartiers	1	1	60000000	60000000				60000000		
	Réglementation des fosses sceptiques dans les Quartiers	Commune	1	1	10000000	10000000		10000000				
	Mise en place d'un système d'évacuation des eaux usées et pluviales	Commune	1	1	500000000	500000000						500000000
	Délocalisation des machines décortiqueuses en proximité des habitations et Aménagement de la Zone industrielle	Commune	1	1	100000000	100000000			100000000			

Suite

OG	Actions	Localisation	Nbr projets	Qté	CU	Montant	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Construction de puisards dans les maisons	Commune	1	1	20000000	20000000			20000000			
	Plaidoyer pour la construction de latrines modernes dans les ménages	tous les quartiers	1	1	50000000	50000000		50000000				
	Construction de 7latrines publiques	au bord de la route	1	7	700000	4900000			4900000			
OG2 : Promouvoir la régénération, préservation et la sauvegarde de l'environnement et améliorer le cadre de vie urbain	Désherbage de la berge	Commune	1	1	5000000	5000000		5000000				
	organisation de journées de reboisement dans les quartiers: Projet Une Famille Un Arbre, une Classe, un Arbre	Commune	1	6	250000	1500000		1500000				
	Aménagement des espaces verts et Création de pépinières	Commune	1	2	5000000	10000000			5000000	5000000		
	Construction d'une digue de protection pour freiner le drainage du canal de CSS à Niakhor et la montée du fleuve pendant l'hivernage (entre le port et la sortie de Rosso)	Niakhor, entre le Port et la sortie de Rosso	1	1	PM							
	Eradiquer la poussée du typha)	De Diamaguène à Cité Niakh	1		PM							
	Réhabilitation clôture des cimetières et poursuivre la construction de la digue pour la protection des cimetières	Diamaguene, Cité niakh,	1	3	7000000	21000000				7000000	7000000	7000000
	Construction de voiries urbaines	Commune	1		PM							
	Acquisition de Motos Pompes pour lutter contre les inondations	Commune	1	5	1500000	7500000		1500000	1500000	1500000	1500000	1500000

Suite

OG	Actions	Localisation	Nbr projets	Qté	CU	Montant	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Campagnes de sensibilisation des populations sur l'utilisation abusive des arbres	Commune	1	6	100000	600000	100000	100000	100000	100000	100000	100000
Total Axe 2			**18**			**805500000**	**5100000**	**78100000**	**131500000**	**73600000**	**8600000**	**508600000**
Axe 3 : Promouvoir une économie locale intégrée boostée par un commerce transfrontalier et une agriculture moderne.												
OG 1 : Développer et promouvoir une agriculture durable et moderne avec un accompagnement financier et un encadrement technique des Organisations de Producteurs	Développer l'intercommunalité avec les collectivités locales voisinespour acquérir des parcelles agricoles, Acquisition de matériels agricoles	Commune	1	1	300000000	300000000				300000000		
	Mise en place d'une unité de production de semences et subvention des intrants	Commune	1	1	30000000	30000000			30000000			
	formation des GPF sur les techniques de transformation des produits agricoles	Commune	1	6	250000	1500000	250000	250000	250000	250000	250000	250000
	Construction de magasins de stockage	Commune	1	2	30000000	60000000					30000000	30000000
	Renforcement de capacité des agriculteurs (sur les nouvelles techniques agricoles et gestion financière)	Commune	1	6	400000	2400000	400000	400000	400000	400000	400000	400000
	Formation des agriculteurs sur la gestion des pesticides	Commune	1	6	250000	1500000	250000	250000	250000	250000	250000	250000
	Promotion de l'arboriculture	Commune	1	1	5000000	5000000			5000000			
	Mise en place d'une ligne de crédit pour les agriculteurs	Commune	1	1	60000000	60000000		60000000				

Suite

OG	Actions	Localisation	Nbr projets	Qté	CU	Montant	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
OG2 : Infrastructures	Création d'une boutique témoin (sociale) par quartier	tous les quartiers	1	5	3000000	15000000		3000000	3000000	3000000	6000000	
	Construction d'un marché local	Mbagam	1	1	30000000	30000000		30000000				
	Construction d'un centre commercial	Commune	1	1	500000000	500000000						500000000
OG 3 : Soutenir les secteurs de l'élevage et de la pêche et contribuer à leur modernisation	Achever le centre de quarantaine et aménagement d'un périmètre pour la culture fourragère	Rosso Peulh	1	1	10000000	10000000		10000000				
	Délocalisation du parc de vaccination	Rosso peulh	1	1	3000000	3000000	3000000					
	Construction d'un abattoir	Commune	1	1	10000000	10000000		10000000				
	Construction d'un foirail	Commune	1	1	5000000	5000000		5000000				
	Campagnes sur les techniques d'insémination artificielle	Commune	1	5	100000	500000		100000	100000	100000	100000	100000
	Construction d'une unité de transformation laitière	Rosso Peulh Mbagam	1	2	50000000	100000000				50000000		50000000
	Mise en place d'une ligne de crédit pour les éleveurs et pêcheurs	Commune	1	1	50000000	50000000			50000000			
	Appui en matériels aux pécheurs	Commune	1	1	30000000	30000000				30000000		
	Appui institutionnel aux artisans de Rosso	Commune	1	1	5000000	5000000	5000000					
	Appui institutionnel aux artisans de Rosso	Commune	1	1	5000000	5000000	5000000					
	Appui financier à la mutuelle des artisans	Commune	1	1	25000000	25000000			10000000	10000000	5000000	
Total Axe 3			**22**			**1248900000**	**13900000**	**119000000**	**99000000**	**394000000**	**42000000**	**581000000**

Suite

OG	Actions	Localisation	Nbr projets	Qté	CU	Montant	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
Axe 4 : gouvernance locale et l'autonomisation des groupes vulnérables												
OG 1 : Améliorer et développer les capacités institutionnelles de l'ensemble des acteurs locaux	Organisation de sessions de formation sur les rôles et mission du CM, gouvernance locale et décentralisation, gestion administrative et financière, gestion et préservation des ressources naturelles	Commune	1	6	250000	1500000	250000	250000	250000	250000	250000	250000
	Appui institutionnel aux GPF de la Commune	Tous les quartiers	1	1	5000000	5000000		1000000	1000000	1000000	1000000	1000000
	Organisation de sessions de formation des CQ (montage de projet, gouvernance locale et décentralisation et sur le fonctionnement entre les organes)	Commune	1	6	400000	2400000	400000	400000	400000	400000	400000	400000
	Formation des délégués de quartiers sur leurs rôles et missions	Commune	1	6	250000	1500000	250000	250000	250000	250000	250000	250000
	Campagnes de sensibilisation des populations sur la fiscalité locale et sur l'importance de l'état civil	Commune	1	6	200000	1200000	200000	200000	200000	200000	200000	200000
OG 2 : Promouvoir et renforcer une participation responsable de la société civile dans la gestion des affaires locales par la consolidation des espaces	Campagnes de sensibilisation des populations sur la fiscalité locale et sur l'importance de l'état civil	Commune	1	6	200000	1200000	200000	200000	200000	200000	200000	200000
	connexion au réseau ADSL de l'hôtel de ville	Hôtel de Ville	1	1	1000000	1000000	1000000					
	Création d'une Maison de Quartier pour les CQ	Commune	1	1	10000000	10000000	10000000					

Suite

OG	Actions	Localisation	Nbr projets	Qté	CU	Montant	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
de dialogue-concertation existants	Construction d'une maison de femme à Rosso	Commune	1	1	30000000	30000000		30000000				
OG3 : **Autonomisation des groupes vulnérables**	Renforcement de l'accès au financement des femmes et Appui financier de la Case solidaire	Commune	1	1	20000000	20000000		10000000	10000000			
	Organisation de sessions de formation des femmes sur les activités économiques	Commune	1	6	200000	1200000	200000	200000	200000	200000	200000	200000
	Création d'une mutuelle communale pour les GPF	Commune	1	1	50000000	50000000			50000000			
	Appui et assistance au 3ème âge	Commune	1	1	3000000	3000000		3000000				
	Appui institutionnel aux personnes en situation d'handicaps	Commune	1	1	5000000	5000000		2500000	2500000			
	Création d'une caisse de solidarité pour les GV	commune	1	1	3000000	3000000	3000000					
	Prise en charge totale des talibés	commune	1	6	1000000	6000000		2000000	1000000	1000000	1000000	1000000
	Assurer une totale couverture médicale aux personnes nécessiteuses et aux personnes en situation d'handicap	commune	1	6	1000000	6000000		3000000	3000000			
OG4 : **Renforcer les moyens humains matériels et**	Appui en dotation de matériels de mobilité pour les personnes en situation d'handicaps	commune	1	1	50000000	50000000				50000000		

Suite

OG	Actions	Localisation	Nbr projets	Qté	CU	Montant	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
financiers de la mairie	Acquisition de siège pour les personnes en situation d' handicap et Construction d'un centre de promotion et de Réinsertion sociale	commune	1	1	30000000	30000000			30000000			
Total Axe 4			19			228000000	15500000	53000000	99000000	53500000	3500000	3500000
Total général			**117**			**4817900000**	**578200000**	**361000000**	**541100000**	**1204550000**	**274750000**	**1858300000**



QUATRIEME PARTIE : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PIL

I- Analyse du PIL
II- Les sources de financement
III- L'élaboration annuelle du plan d'investissement et d'action
IV- La mise en œuvre du programme annuel d'investissements et d'actions
V- Le suivi évaluation de la mise en œuvre
VI- L'évaluation du PIC

QUATRIEME PARTIE : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PIL

I- Analyse du PIL

Le présent PIL, couvre une période de six années (2011-2016). Il est estimé à plus de quatre milliards huit cent dix sept millions neuf cent mille francs CFA(4.817.900.000) FCFA si l'on prend en compte les projets non budgétisés. Soit un besoin d'investissement annuel en moyenne égal à huit cent deux millions neuf cent quatre vingt trois mille trois cent trente trois francs CFA (802 983 333 F CFA)

.

Lecture annuelle du PIL (en milliers de francs CFA)

Année	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**Total**
Coût Global	**578 200**	**361 000**	**541 100**	**1 204 550**	**274 750**	**1 858 300**	**4 817 900**

Lecture par Axes du PIL

	Nb Projets	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Total Axe 1 : Accès aux services sociaux de base	58	49,57	2 535 500 000	52,63
Total Axe 2 : Préservation de l'environnement et amélioration du cadre de vie	18	15,38	805 500 000	16,72
Total Axe 3 : Promouvoir une économie locale intégrée boostée par un commerce transfrontalier et une agriculture moderne	22	18,80	1 248 900 000	25,92
Total Axe 4 : Améliorer et renforcer les dispositifs de gouvernance locale et la promotion du genre	19	16,24	228 000 000	4,73
TOTAL	117	100	4 817 900 000	100

L'axe 1 « accès aux services sociaux de base » nécessite le plus grand montant (2 535 500 000, soit 52,63% du montant total). Il comprend également le plus grand nombre de projets (58 projet représentant 49,57% du nombre total de projets). Cela met en exergue la forte demande en services sociaux de base exprimée par la population de la commune de Rosso Sénégal. Il est suivi par l'axe 3, prenant en compte la promotion de l'économie locale avec un montant de plus d'un milliard deux cent quarante huit millions de francs CFA.

II- Les sources de financement

Les principales sources de revenu des collectivités locales sont généralement la fiscalité locale et les fonds de dotation. La première est caractérisée par ses problèmes de recouvrement et la seconde par sa modicité par rapport aux taches dévolues aux collectivités locales.

Néanmoins, l'Etat appuie beaucoup les collectivités locales à travers des programmes d'appui au développement local cofinancés avec les Partenaires techniques et financiers (PTF). La décentralisation du Budget consolidé d'investissements (BCI) est acquise depuis quelques années. Les ONG, la coopération décentralisée et bilatérale (Lux Développement, Coopération espagnole) et les appels à projets (UE) sont aussi des sources de financement importantes pour les collectivités locales.
Toutes ces opportunités seront exploitées avec l'appui de l'ARD pour financer les projets du PIC à un niveau satisfaisant. Pour ce faire les finances locales devront être sensiblement améliorées pour constituer les apports et contribution dans les investissements nouveaux et l'entretien du patrimoine public local.

III- L'élaboration annuelle du plan d'investissement et d'action

Le Conseil municipal doit disposer de bonnes capacités de lobbying et de négociation auprès de l'Etat, du Conseil régional et des différents partenaires. Il devra aussi répondre aux appels à projets, saisissant ainsi toutes les opportunités de financement des projets des Plans annuels d'investissements (PAI). Ce travail doit être répété chaque année et évalué successivement pour se rendre compte de la capacité de financement de la commune. Cette capacité est déterminée par les financements acquis par rapport au PAI qui est un souhait pour une année déterminée.
Les financements acquis par le Conseil municipal (Etat, programmes d'appui, partenaires, fonds propres, etc.), constituent le programme annuel d'investissements et d'actions de la commune
Ce programme annuel d'investissements et d'actions doit être élaboré chaque année avant le vote du budget. Il doit être largement communiqué aux populations et transmis à l'ARD pour son intégration dans le programme annuel d'investissements et d'actions régional, objet de la conférence d'harmonisation qui se tient deux fois par année sur convocation et sous la présidence du Gouverneur.

IV- La mise en œuvre du programme annuel d'investissements et d'actions

Le conseil municipal sera le maître d'ouvrage de tous les projets du PIC qui seront financés. Dans cette fonction, d'autres structures comme l'ARD pourront l'assister.
Généralement, les collectivités locales rencontrent beaucoup de problèmes relatifs à la mobilisation des contreparties et à la préparation des marchés publics. Elles ne font aussi pas très attention quant au suivi des infrastructures et des chantiers.
Ainsi pour une efficacité dans la mise en œuvre des programmes d'investissements, la commune de Rosso-Sénégal devra adopter une démarche d'élaboration du budget participatif engageant les populations dans la mobilisation des contreparties, mettre en place dès le mois de janvier la cellule et la commission des marchés et préparer son avis général de passation des marchés.
Pour l'intégralité des activités liées à la fonction de maîtrise d'ouvrage de la commune, l'ARD jouera sa mission de lui offrir l'accompagnement requis.

Par ailleurs, il est vivement recommandé au Maire, d'instituer par arrêté un cadre de concertation avec les partenaires intervenant dans la commune, les services techniques et les Organisations communautaires de base. Les réunions de ce cadre sont convoquées par le Maire, présidées par le Sous-préfet (présent). Le cadre se réunit deux fois par an. La première réunion se tient en début d'année, et doit permettre de valider les projets du programme, d'analyser leur cohérence et d'exprimer déjà des souhaits pour l'année prochaine. La deuxième rencontre se tient en milieu d'année, et son objectif principal est de suivre et d'évaluer le rythme de la mise en œuvre du programme et de lever les contraintes éventuelles.

V- Le suivi évaluation de la mise en œuvre

Le suivi évaluation, en tant qu'outil d'information et d'alerte, permet lorsqu'il est bien utilisé, de s'inscrire dans une dynamique durable de progrès.

Une fois que le programme est défini avec les partenaires, il convient d'assurer leur suivi pour connaître à tout moment le niveau d'exécution de chaque projet. S'il est constaté des anomalies dans la mise en œuvre, le Maire est alerté pour prendre les décisions et dispositions idoines.

Quand à l'évaluation, elle a lieu à mi parcours et/ou à la fin d'un processus. Elle a pour préoccupation la comparaison des résultats et des prévisions.

Ainsi, l'on procèdera à l'évaluation du programme d'investissements financés par rapport au PIA du PIL ou réaménagé par addition des projets reportés d'une part, et d'autre part d'examiner le taux de réalisation du programme d'investissement annuel.

VI- L'évaluation du PIC

Naturellement, avant d'aller à la confection d'un autre PIC lorsque celui-ci arrivera à terme, le CM doit procéder à une évaluation du PIC. Cette évaluation devra aider à mieux élaborer le PIC à venir pour axer les ressources sur les secteurs les plus nécessiteux et aussi pour avoir un meilleur taux de réalisation.

Entre autres domaines, l'évaluation pourrait porter sur :

- Le taux de réalisation physique et financière du PIC,
- Le nombre de projets hors plan,
- Les financements sur fonds propres,
- Les financements des partenaires,
- Etc.

CONCLUSION

Se fondant essentiellement sur une pleine participation de tous les acteurs (populations locales, services déconcentrés de l'Etat et structures d'appui au développement), l'élaboration du Plan d'Investissement Communal a nécessité la combinaison d'outils de planification stratégique (comité de pilotage, équipe technique, commission élargie de planification …), et de planification opérationnelle (enquêtes, interviews, observation participante, outils Diagramme de Venn …).

Dans un contexte de responsabilisation accrue des collectivités locales, cette démarche a amené les différents acteurs à s'inscrire dans une dynamique de promouvoir un développement durable centré sur une réelle prise en compte des préoccupations locales.

Les solutions endogènes préconisées sont très fidèles à ces préoccupations locales. Elles visent principalement l'amélioration du cadre de vie, la confirmation de la vocation de la commune, la facilitation à l'accès aux services sociaux de base et l'amélioration de la gouvernance locale.

Seulement, ces objectifs si réalistes soient-ils ne peuvent être atteints sans un renforcement des moyens matériels, humains et financiers de la municipalité. En effet, l'identification et la mise en œuvre des actions concertées de développement au moment où les collectivités locales sont davantage responsabilisées, exigent des moyens considérables pouvant accompagner le processus de décentralisation et l'appropriation du développement local.

Ainsi, le renforcement de capacité des élus, l'amélioration du système de collecte des recettes budgétaires et un plus grand soutien de l'Etat et des partenaires au développement, permettent-ils de promouvoir un développement harmonieux et équilibré de la commune.

Ce document est réalisé avec l'appui technique de l'Agence Régionale de Développement de Saint-Louis (A RD/SL) et les services techniques déconcentrés autour du Comité Technique Régional (CTR) sur financement du Programme National de Développement Local (PNDL).

Comité Technique Régional :	
Bouna WARR	Directeur ARD /SL
Ousmane SOW	Responsable Division Planification, Gouvernance Locale et Renforcement de Capacités ARD/SL
Abdourakhmane Guéye	Responsable Division Suivi et Evaluation ARD/SL
Amadou Malaw Sow	Responsable Communication ARD/SL
Moctar DIAGNE	(Service Régional de l'Aménagement du Territoire)
Daouda BODIAN	(Service Régional des Eaux et Forêts)
Abiboulaye LO	CADL Dagana
El hadji Boubacar DIA	(Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés)
Adama NDIANOR	(Service Régional de l'Hydraulique)
Abdoulaye SENGHOR	(Service Régional de l'Assainissement)
Monsieur MBAYE	(Service Régional de l'Action Sociale)
Aminata Bâ Dia SOW	(ISRA)
Khaly FALL	(SAED)
Demba DIALLO	CONCAD
Aby Bâ THIOYE	(Service Régional d'Appui au Développement Local)
Malang SARR	(Point Focal PRDI)
Mouhamadou Lamina FAYE	(Service Régional de la Planification)
Sokhna DIOP	Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés
Famara MBAYE	(Service Régional de l'Aménagement du Territoire)
Moustapha DIOP	(Service Régional de l'Action Sociale)
Oumy DIOP	(Service Régional de la Statistique)
Sambou NDIAYE	Professeur à l'UGB
Mandaw GUEYE	Coordinateur du Progr. APR –Trois Marigots/ARD

Aminata GUEYE	Agents D'appui
Animateurs locaux:	
Amadou THIAM	Ousmane TOURE
Aldiouma DIA	Magaye DIAGNE
Tamsir MBODJI	Samba Awa KANE
Amadou lamine DIAGNE	

©ARD-SL Décembre 2011
Conception graphique : ARD de Saint-Louis

Agence Régionale de Développement / ARD

Région de Saint-Louis
83, Route de Khor, Ex Hôtel Holidays
Tél : 221 33 961 77 67
Fax : 221 33 961 83 99
Email : ard-sl@orange.sn

PNDL

Programme National de Développement Local

5 avenues Carde, Immeuble Caisse de Sécurité Sociale (SENEGAL)
Tél : 221 8895060 fax : 221 823 88 35
Bp : 6558 Dakar Etoile
Email : pndl@pndl.sn

Décembre 2011